

Aphorismes d'Hippocrate comprenant le Serment : les maximes d'hygiène et de pathologie, les Pronostics, la diététique, la thérapeutique et la gynécologie, tirés des documents de la Bibliothèque du Roi / par H. Quenot et A. Wahu. [In Latin and French].

Contributors

Hippocrates.
Quenot, H.
Wahu, A.
Bibliothèque nationale (France)

Publication/Creation

Paris : [ptd. C. Duriez, Senlis for Répertoire du Progrès Médical], 1843.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/mspftsr>

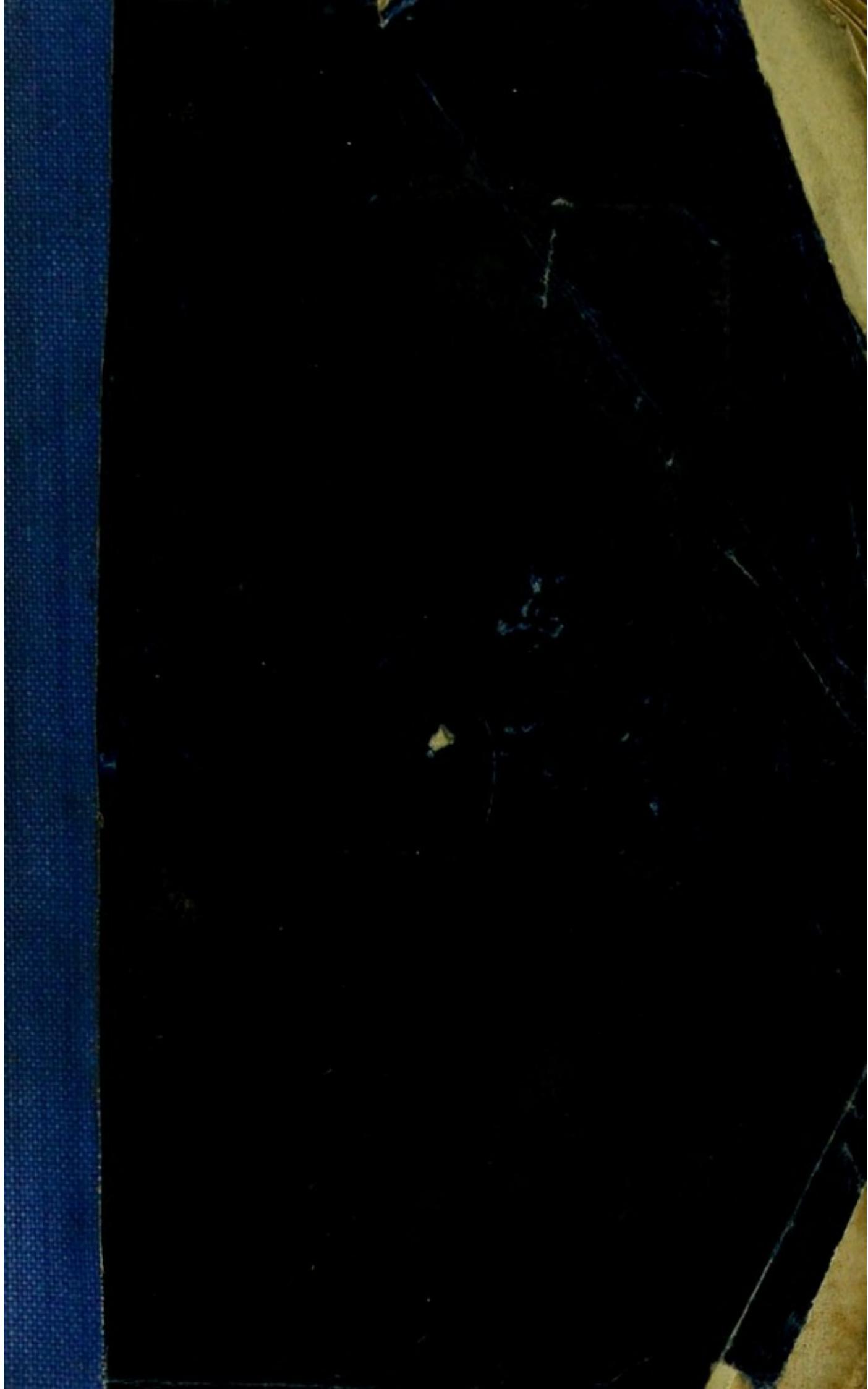
License and attribution

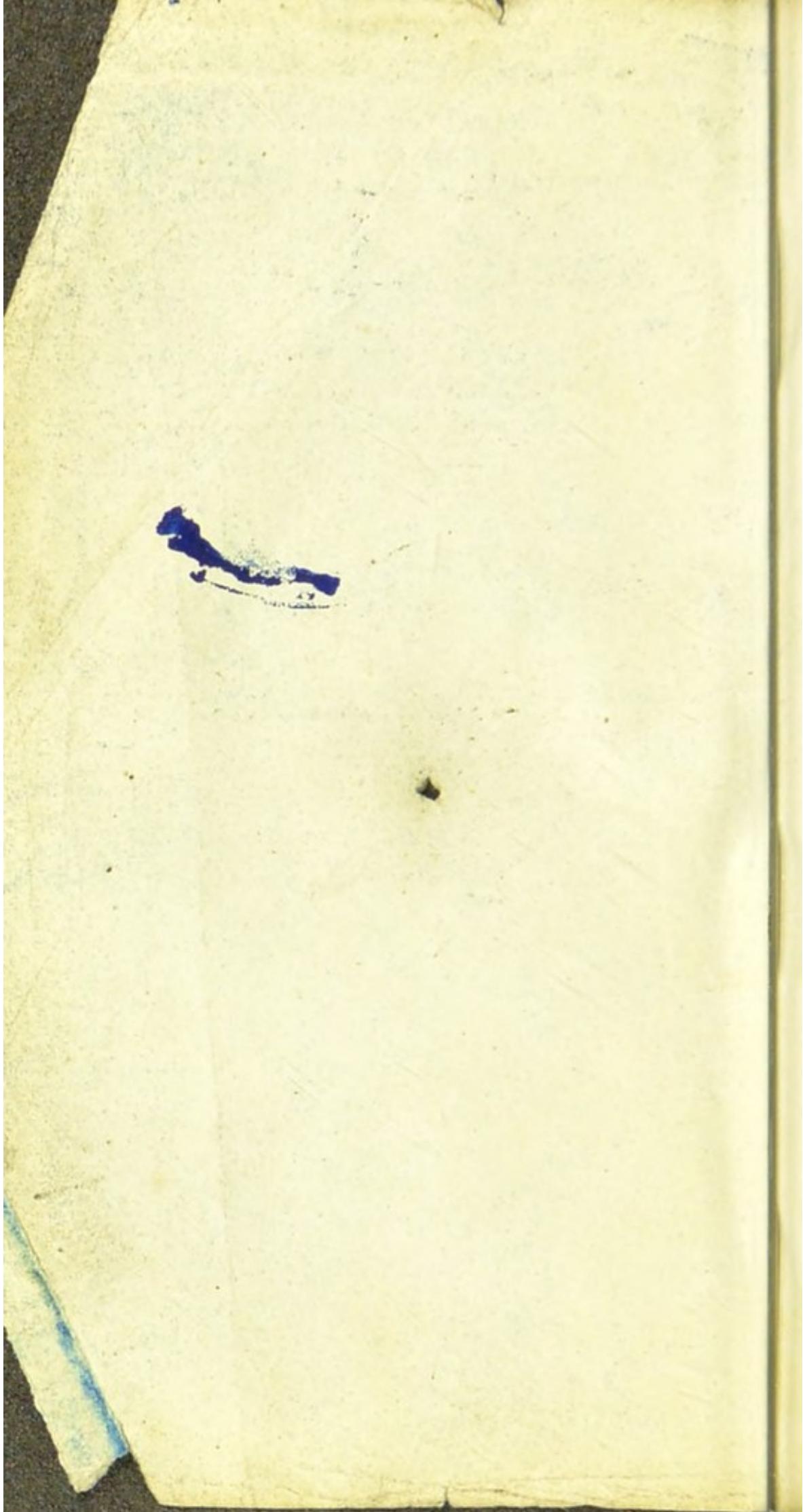
This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

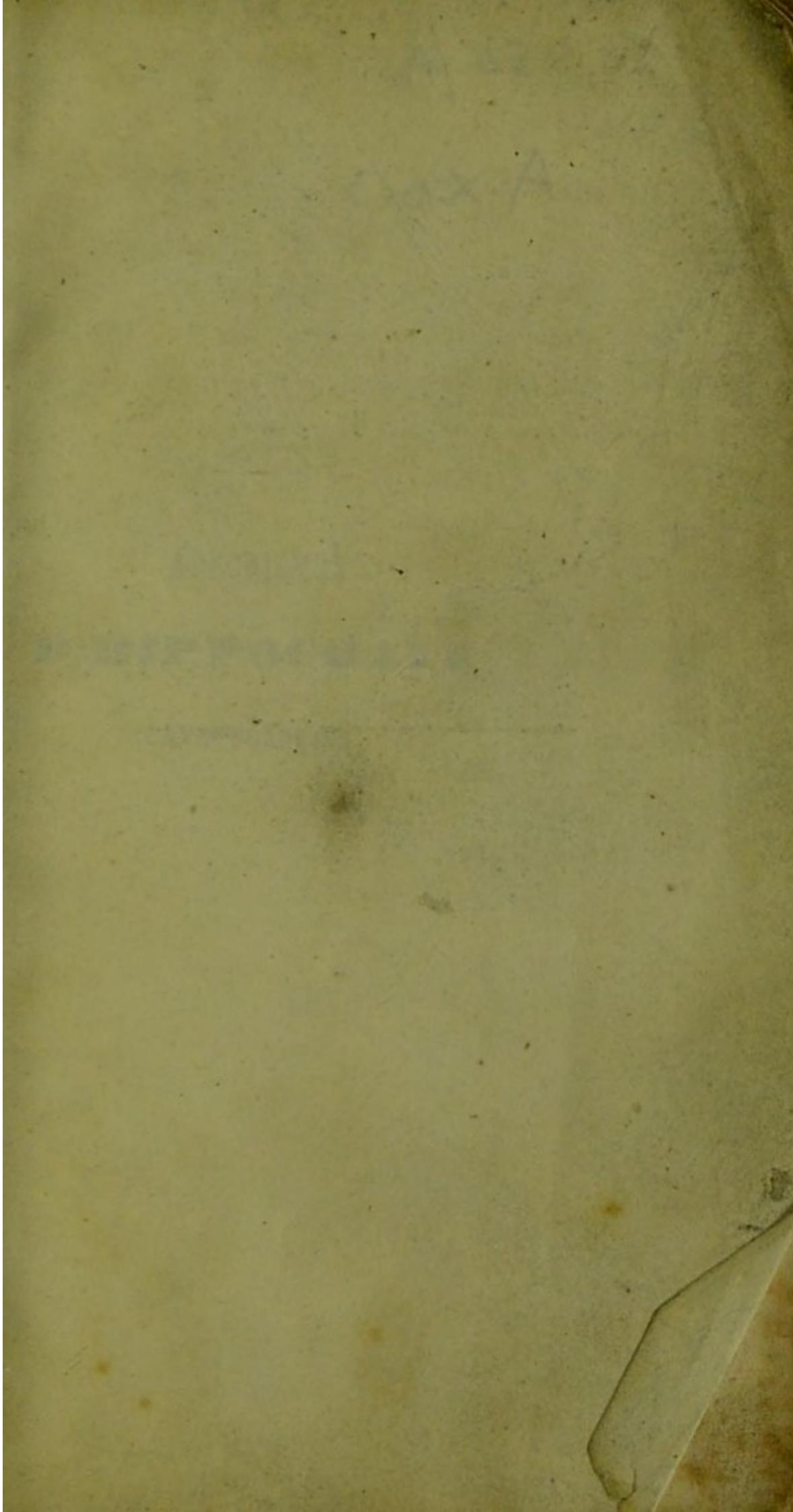
You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>







28,856 /A

A.X.O.3

APHORISMES
D'HIPPOCRATE

LATIN-FRANÇAIS.

Ch. Duriez , imprimeur à Senlis.

4255

APHORISMES D'HIPPOCRATE

comportant

Le Serment, les Maximes d'hygiène et de Pathologie,
les Pronostics, la Diététique, la Thérapeutique et la Gynécologie,

tirés

DES DOCUMENTS DE LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI;

par

H. Quenot & A. Wahu,

Médecins des Hôpitaux de Paris,

Rédacteurs du Répertoire du Progrès Médical.



PARIS

RUE BELLECHASSE, 36, ET RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 3.

—
1843



PRÉFACE.

Quand on lit les ouvrages d'Hippocrate, on est étonné, malgré le désordre qui règne dans la disposition des matériaux, de la profondeur et de la justesse des maximes qui y sont renfermées. Selon l'opinion d'Hippocrate même, la médecine était établie bien longtemps avant lui, et l'on avait déjà trouvé la voie qui doit conduire aux véritables découvertes médicales. La médecine, dit-il (*de veteri medicina*), est arrivée à la connaissance d'une route sûre par laquelle on a déjà mis au jour une infinité de principes fixes et de vérités précieuses. Pour en augmenter le nombre, il faut diriger ses recherches en partant de ces vérités. Ceux qui, rejetant les travaux de leurs prédéces-

seurs , prennent une autre voie , se trompent ou veulent tromper les autres. — Cette voie si bien indiquée par Hippocrate , c'est l'expérience , c'est l'observation des malades et l'appréciation de toutes les influences modificatrices. Si l'art de guérir avait toujours marché selon ces indications , de quelles découvertes aujourd'hui l'humanité n'aurait-elle pas à profiter !

Il faut bien qu'il en soit ainsi de la valeur des leçons d'Hippocrate , puisque les maximes de ce profond observateur ont de tout temps brillé au milieu d'une foule d'écrits de toute nature comme autant de points lumineux , comme autant de conceptions symboliques.

Si l'on trouve ça et là des contradictions flagrantes dans les œuvres d'Hippocrate , il faut les attribuer à des mains impures et intéressées qui , à diverses époques , en ont corrompu le texte en une multitude d'endroits. Et au milieu de ces corruptions pourtant , les observations du plus grand médecin des temps antiques et les leçons qui en découlent , surgissent encore avec tout l'éclat des découvertes imposantes.

Nous offrons aujourd'hui à nos abonnés , cette partie des matériaux hippocratiques connus sous le nom d'Aphorismes. Jusqu'ici la plupart des auteurs qui comme nous

en ont publié la traduction ont suivi un ordre de classification purement arbitraire. Nous avons cru devoir l'abandonner pour en adopter un plus rationnel en cela qu'il tend au rapprochement des détails par analogie , tout en nous épargnant des redites qu'on retrouve dans toutes les autres éditions.

On nous pardonnera cette innovation quand on saura que la division en huit sections admise ailleurs n'est point d'origine hippocratique , et qu'elle n'est fondée sur aucune idée d'ensemble.



HIPPOCRATIS JUSJURANDUM.

Per Apollinem medicum, per Æsculapium et Hygeam et Panaceam , per omnes Deos Deasque , testes eos mihi advocans, juro me pro judicio et viribus jusjurandum hoc et hanc subscriptam sponzionem rata effecturum.

Prœceptorem artis medicæ loco parentum habebo, fortunarum consortem, bonorumque, si indigeat, participem. Pro fratribus erunt mihi posteri ejus ; eamque artem, illos, ubi voluerint, edocebo, absque mercede vel præsenti, vel ad tempus ad scriptâ.

Prœcepta, sermones, aliaque totius disciplinæ documenta cum liberis tûm meis, tûm præceptoris mei unâ communicabo , item et cum discipulis conscriptis et legi medicæ jurejurando obligatis, excluso quovis prorsùs alio.

Dieteticis ular in auxiliūm ægrorum pro viribus et ju-

SERMENT D'HIPPOCRATE.

Par Apollon médecin, par Esculape, par Hygie, par Panacée, par tous les Dieux et toutes les Déesses, dont j'invoque ici le témoignage , je jure d'accomplir, selon mes forces et mon discernement , le serment que je prononce et que je souscris.

Je jure de considérer mon maître à l'égal de mes parents ; j'unirai mon existence à la sienne, et, s'il est dans le besoin, je partagerai mes biens avec lui. Ses fils seront pour moi des frères , et s'ils veulent apprendre l'art de guérir, je les instruirai sans exiger d'eux ni salaire actuel, ni engagement pour l'avenir.

Préceptes courts, explications détaillées, enfin toute la doctrine médicale sera transmise par moi à mes fils, à ceux de mon maître, aux élèves engagés par écrit et assermentés. selon la loi médicale ; jamais à aucune autre personne.

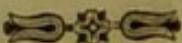
Je prescrirai aux malades un régime convenable selon

dicio, ab omni noxâ aut maleficio alienus. Neque aut pharmacum porrigam mortiferum à quovis rogatus, neque istius modi consilii auctor ero; pariter nec mulieri pessarium abortivum præbebo. Puras castasque vitam et artem servabo. Calculo laborantes non secabo, cædendorum curam operariis tradens.

Quamcumque domum inierim, ingressus ad opem ægrorum, alienum me ab omni maleficio, aut corruptelâ quâvis præstabo, et ab omni stupro in fæmineum corpus aut virile, in liberum aut servum.

Quæ verò de vitâ privatâ, ægros invisens et extrâ quidem hanc visitationem aut videro, aut audiero, nec palam divulganda, tacebo, tacenda ratus.

Hoc mihi jurandum penitùs servant, neque subvertenti contingat et vitâ et arte pollere et apud omnes omni ævo celebrari; transgresso autem, et pejerato eveniant contraria.



mon pouvoir et mon discernement. Je m'abstiendrai de toute chose nuisible ou injuste. Je ne fournirai jamais de poison, même à celui qui m'en demanderait, et je ne conseillerai point le suicide. Je ne procurerai point l'avortement. Je conserverai, comme homme et comme médecin, la pureté et la sainteté des mœurs. Je ne taillerai point ceux qui ont la pierre, et laisserai cette opération aux hommes qui en font profession.

Dans quelque maison que j'entre , venant pour porter secours aux malades , je demeurerai étranger à toute iniquité, à toute corruption, à tout acte criminel à l'égard de femme ou d'homme, de personne libre ou d'esclave. Ce que je verrai ou entendrai dans l'exercice ou même hors l'exercice de ma profession , sur la vie intime , et qui ne sera pas de nature à être divulgué, je le garderai sous silence comme un mystère inviolable.

Si j'accomplis fidèlement ce serment , si je ne le viole en aucune façon, qu'il me soit donné d'être célèbre comme homme et comme médecin, d'être glorifié par tous les hommes, dans tous les temps; mais si je le transgresse, si je me parjure, qu'il m'arrive tout le contraire.



I.

GENERALIA.

1. Vita brevis, ars longa, occasio præceps, experientia fallax, judicium difficile. Nec solum seipsum oportet præstare opportuna facientem, sed et ægrum et assidentes et exteriora. — Sect. I, aph. 1.

2. His quæ non ex ratione levant, confidere non oportet, neque admodùm formidare mala quæ præter rationem eveniunt : plurima enim horum instabilia et infirma sunt, nec perseverare, et diutiùs durare consueverunt. — Sect. II, aph. 27.

3. Ex quâ parte corporis inest calor aut frigus , ibi morbus. — Sect. IV, aph. 38.

4. Quâ corporis parte sudor est , ibi morbum esse significat. — Sect. IV, aph. 50.

5. Quibus arida et dura cutis obtenditur, sine sudore

I.

GÉNÉRALITÉS.

1. La vie est courte , l'art est long , l'occasion fugitive , l'expérience trompeuse , le jugement difficile. Il importe non-seulement que le médecin fasse son devoir, il faut encore qu'il soit secondé du malade , des assistants , et des influences externes.

2. Il ne faut pas avoir trop de confiance dans les choses qui soulagent sans raison, ni trop craindre les symptômes fâcheux qui apparaissent également sans raison. Car ces choses, pour la plupart, n'ont pas coutume de durer long-temps.

3. La maladie est dans la partie du corps où il y a de la chaleur ou du froid.

4. La partie du corps où se montre la sueur, correspond au siège de la maladie.

5. Les malades qui ont la peau sèche et dure , meurent

moriuntur ; quibus verò laxa et rara, cum sudore vitâ funguntur. — Sect. V, aph. 71.

6. Terminus verò mortis est cùm animæ calor suprà umbilicum ad locum septo transverso superiorem ascendit, et omnis humor exūritur : cum autem pulmo et cor, calore in mortiferis locis coacervato humorem amiserint, caloris spiritus confestim exhalat, cuius ope totum cum toto compactum erat. — Sect. VIII, aph. 18.

7. Morbi alii ad alia tempora benè vel malè se habent et quædam ætates ad anni tempora, loca, et victus genera.
— Sect. III, aph. 3.

8. Naturarum quædam ad æstatem, aliæ verò ad hyemem benè vel malè se habent. — Sect. III, aph. 2.

9. Quilibet in quibusvis anni temporibus morbi fiunt, nonnulli tamen in quibusdam tum magis fiunt, tum exacerbantur. — Sect. III, aph. 19.

10. Pueris autem plurimi morbi judicantur, alii intra dies quadraginta, nonnulli intra septem menses, quidem intra annos septem, alii ipsis ad pubertatem accendentibus ; qui vero pueris permanserint, neque circà pubertatem soluti fuerint, aut fœminis quùm menses eruperint, iis consenserere consueverunt. — Sect. III, aph. 28.

11. Juvenibus autem sanguinis expuiciones, tabes,

sans sueurs ; mais ceux qui ont la peau lâche et molle, meurent avec sueur.

6. Dans les maladies, la mort arrive au moment où la chaleur vitale monte au-dessus de l'ombilic vers la cavité qui est au-dessus du diaphragme. Le poumon et le cœur sont bientôt privés de l'humide radical par la chaleur qui est concentrée dans ces viscères importants. Le principe vital, d'abord uni au corps avec lequel il formait un tout, s'exhale aussitôt.

7. Les influences atmosphériques déterminent certaines formes de maladies, selon les âges, les lieux et la manière de vivre.

8. Parmi les divers tempéraments, les uns se trouvent bien ou mal de l'été, les autres de l'hiver.

9. Les diverses maladies paraissent à la vérité en toutes sortes de saisons ; quelques maladies néanmoins paraissent plus tôt et s'aggravent plus en telle saison qu'en telle autre.

10. La plupart des maladies des enfants se terminent, les unes en quarante jours, les autres en sept mois, les autres en sept ans, les autres quand ils approchent de l'âge de puberté ; mais celles qui durent plus longtemps et qui ne se terminent point vers l'âge de puberté, et chez les filles, quand commencent les règles, vieillissent d'ordinaire avec eux.

11. Aux jeunes gens, il survient des crachements de

febres acutæ et epilepsiæ, aliique morbi, sed præcipuè nunc dicti. — Sect. III, aph. 29.

12. Ultra hanc ætatem proiectis, asthmata, pleuritides, peripneumoniæ, lethargi, phrenitides, ardentes febres, diuturna alvi profluvia, cholerae, dysenteriæ, lienteriæ, hæmorrhoides. — Sect. III, aph. 30.

13. Quibus juvenibus ventres humidi sunt, iis sene-scentibus sicci fiunt; quibus autem sicci sunt, iisdem sene-scentibus humectantur. — Sect. II, aph. 20.

14. Senibus spirandi difficultates, distillationes cum tussi, stranguriæ, dysuriæ, articulorum dolores, nephriti-des, vertigines, apoplexiæ, mali corporis habitus, pruritus totius corporis, vigiliæ, alvi, oculorum et narium humidita-tes, visus hebetudines, glaucomata, auditus graves. — Section III, aph. 31.

15. Per tempora verò anni, vere quidem et primâ æstate pueri et his ætate proximi optimè degunt, valentque maximè, æstate verò et autumno, ad aliquam usque partem, senes, reliquo autumno et hyeme qui medium ætatum agunt. — Sect. III, aph. 18.

16. Vere enim furores, melancholiæ, epilepsiæ, fluxio-nes sanguinis, anginæ, gravedines, raucitates, tusses, lepræ,

sang , des phthisies , des fièvres aiguës , des épilepsies et d'autres maladies , mais principalement celles dont il vient d'être question.

12. Ceux qui ont passé cet âge sont sujets à des asthmes , des pleurésies , des inflammations de poumons , des léthargies , des phrénésies , des fièvres ardentes , de longs flux de ventre , des choléras , des lienteries , des dysenteries et des hémorroïdes .

13. Ceux qui dans leur jeunesse ont le ventre fluent , l'ont resserré dans la vieillesse ; et ceux qui l'ont resserré étant jeunes , l'ont humide quand ils sont vieux .

14. Aux vieillards , il survient des difficultés de respirer , des fluxions avec toux , des stranguries , des dysuries , des douleurs de jointures , des maux de reins , de mauvaises habitudes du corps , des démangeaisons , des veilles , des humidités du ventre , des yeux , du nez , des affaiblissements de la vue , des glaucomes , et des duretés d'oreille .

15. Relativement aux saisons , les enfants se portent très bien au printemps et au commencement de l'été . Les vieillards se portent assez bien en été et jusqu'à une certaine partie de l'automne , et ceux qui sont entre deux âges se portent bien le reste de l'automne et l'hiver .

16. Les manies , les mélancolies , les épilepsies , les flux de sang , les esquinancies , les coryzas et les enrhumements ,

impetigines, vitiligines et pustulæ ulcerosæ plurimæ, tubercula, articulorum dolores. — Sect. III, aph. 20.

17. Autumno æstivi morbi fiunt et febres quartanæ et erraticæ, lienes, aquæ intercutem, tabes, urinæ stillicidia, lienteriæ, dysenteriæ, coxæ dolores, anginæ, asthmata, volvuli, epilepsiæ, insaniae, melancholiæ. — Sect. III, aph. 22.

18. Æstate verò nonnulli horum, et febres continuæ et ardentes et tertianæ plurimæ, quartanæ item et vomitiones, alvi profluvia, ophthalmiæ, aurium dolores, oris ulcerationes, genitalium putredines et sudationes. — Sect. III, aph. 21.

19. Autumno in universum morbi acutissimi et perniciosissimi fiunt : ver autem saluberrimum et minùs exitiale. — Sect. HI, aph. 9.

20. Quùm æstas fit veri similis, sudores in febribus multos expectare oportet. — Sect. III, aph. 6.

21. Inter anni partes, si hyems sicca et aquilonia, ver pluviosum et australe fuerit, æstate necesse est febres acutas fieri, et ophthalmias et dysenterias, mulieribus præsertim, et viris naturâ humidioribus. — Sect. III, aph. 11.

les toux, les lèpres, les dartres, les alphas, quantité de pustules ulcérées, les tubercules et les douleurs articulaires surviennent en général au printemps.

17. En automne règnent, avec beaucoup de maladies d'été, des fièvres quartes et erratiques, des maux de rate, des hydropisies, des phthisies, des stranguries, des lienteries, des dysenteries, des douleurs sciatiques, des angines, des asthmes, des passions iliaques, des épilepsies, des aliénations.

18. Quelques-unes des maladies du printemps arrivent en été, en outre, des fièvres continues et ardentes, quantité de fièvres tierces, des fièvres quartes, des vomissements, des flux de ventre, des ophthalmies, des douleurs d'oreille, des ulcères à la bouche, des ulcères putrides des parties génitales et des sudamina.

19. En automne les maladies sont généralement très aiguës et très pernicieuses ; le printemps au contraire est la saison la plus saine et celle où la mortalité est la plus faible.

20. Quand l'été ressemble au printemps, on doit s'attendre à beaucoup de sueurs dans les fièvres.

21. Un hiver sec et froid, un printemps pluvieux et austral, donnent dans l'été des fièvres aiguës, des ophthalmies et des dysenteries, surtout chez les femmes, et les hommes d'une constitution humide.

22. Hyeme pleuritides, peripneumoniæ, lethargi, gravedines et tusses; pectoris, laterum et lumborum dolores, vertigines, apoplexiæ. — Sect. III, aph. 23.

23. Mutationes temporum potissimum pariunt morbos, et in ipsis temporibus magnæ mutationes aut frigoris aut caloris, et alia pro ratione eodem modo.—Sect. III, aph. 1.

24. Autumnus tabidis malus. — Sect. III, aph. 10.

25. Si verò australis hyems et pluviosa et clemens fuerit, ver autem siccum et aquilonium, mulieres quibus partus in ver incidet quavis occasione abortiunt; quæ verò pepererint, infirmos et morbosos infantes edunt, ita ut vel statim intereant, vel tenues et valetudinarii vivant, cæteris verò mortalibus et dysenteriæ et ophthalmiæ siccæ fiunt, et senibus catarrhi perniciem brevi allaturi. — Sect. III, aph. 12.

26. Si verò aquilonius et siccus sit autumnus, hominibus naturâ humidis et mulieribus commodus; reliquis verò ophthalmiæ siccæ accident, et febres acutæ et diuturnæ, nonnullis verò etiam melancholiæ. — Sect. III, aph. 14.

27. Si verò æstas sicca et aquilonia fuerit, autumnus autem pluviosus et australis, capitis dolores ad hyemem fiunt, et tusses, et rauctates, et gravedines, nonnullis etiam tabes. — Sect. III, aph. 13.

22. En hiver viennent les pleurésies, les péripneumonies, les léthargies, les coryzas, les enrouements, les toux, les douleurs de poitrine, de côté, des lombes, les vertiges, les apoplexies.

23. Ce sont surtout les changements de saisons qui produisent les maladies, et dans chaque saison, les grands changements de chaud et de froid, et les autres agissent proportionnellement.

24. L'automne est pernicieux aux phthisiques.

25. Mais si l'hiver est doux et pluvieux, et le printemps froid et sec, les femmes qui doivent accoucher au printemps avorteront à la moindre occasion; et celles qui porteront leurs enfants à terme, les feront faibles et valétudinaires. Ils mourront aussitôt, ou s'ils vivent, ils seront toujours maigres et infirmes; aux autres personnes il survient des dysenteries, des ophthalmies sèches; aux vieillards, des catarrhes promptement mortels.

26. Si l'automne est froid et sec, il sera favorable aux femmes et aux hommes d'une constitution humide, mais chez les autres personnes il surviendra des ophthalmies sèches, des fièvres longues et aiguës, et à quelques-uns même des mélancolies.

27. Un été sec et froid, un automne pluvieux et chaud, amènent l'hiver des douleurs de tête, des rhumes, des enrouements, des coryzas, et un certain nombre de phthisies.

28. Constantibus temporibus si tempestiva tempestivè fiant morbi stabiles et boni judicii accidunt; inconstantibus autem, instabiles et mali judicii. — Sect. III, aph. 8.

29. Per siccitates febres acutæ fiunt, et si quidem annus magna ex parte talis fuerit, qualem effecerit constitutionem, tales quoque morbos expectare convenit. — Sect. III, aph. 7.

30. Ex constitutionibus anni, in universum siccitates assiduis imbribus sunt salubriores, et minùs mortiferæ. — Sect. III, aph. 15.

31. Assiduis imbribus morbi fere fiunt febres longæ, fluxiones alvi, putredines, epilepsiæ, apoplexiæ, anginæ; siccitatibus autem morbi tabifici, ophthalmiæ, articulorum dolores, urinæ et intestinorum difficultates. — Sect. III, aph. 16.

32. Per anni tempora, quandò eadem die modò calor, modò frigus fit, autumnales morbos expectare convenit. — Sect. III, aph. 4.

33. Auster auditum hebetat, caliginem inducit, caput gravat, pigros et languidos reddit; cùm hic dominatum tenuerit, talia in morbis patiuntur. Si verò aquilonia fuerit tempestas, tusses, faucium asperitates, alvi duræ, urinæ

28. Quand les saisons gardent leur constitution naturelle , les maladies qui surviennent sont stables et régulières, et se terminent favorablement ; mais quand les saisons sont incertaines et déréglées , les maladies sont inconstantes et ont une terminaison fâcheuse.

29. Pendant les grandes sécheresses ont lieu les fièvres aiguës ; si la plus grande partie de l'année est sèche, il faut s'attendre à la même constitution médicale.

30. Les sécheresses sont les constitutions annuelles plus généralement salutaires que les pluies continues, et la mortalité y est moindre.

31. Durant les pluies continues, les maladies les plus ordinaires sont de longues fièvres, des flux de ventre, des pourritures , des épilepsies , des apoplexies , des angines ; dans les grandes sécheresses , il règne des phthisies , des ophthalmies , des douleurs articulaires, des dysuries, et des affections intestinales.

32. En tout temps , quand en un même jour il fait tantôt chaud, tantôt froid, il faut s'attendre à des maladies semblables à celles qui se montrent en automne.

33. Le vent du midi trouble l'ouïe, obscurcit la vue, rend la tête pesante et les corps lâches et paresseux ; et quand ce vent dure longtemps , les malades en souffrent. Mais si le vent du nord souffle, il excite la toux, échauffe

difficultates , horrores , laterum et pectoris dolores fiunt ;
quum hæc tempestas dominatum tenuerit, talia in morbis
expectare oportet. — Sect. III, aph. 5.

34. Quotidianæ autem constitutiones, aquiloniæ quidem,
cogunt corpora ac firma et agilia , beneque colorata et
auditu valentiora reddunt, alvum siccant, oculos mordent,
et si pectus aliquis dolor prius habuerit , exasperant. At
austrinæ corpora exolvunt et humectant, auditum hebetant,
caput gravant, caliginem oculis, tarditatem corporibus ad-
ferunt, alvum humectant. — Sect. III, aph. 17.

35. Secundùm ætates autem hæc eveniunt, parvis et
nuper natis pueris serpentia oris ulceræ, vomitiones, tusse,
vigiliæ , pavores , umbilici inflammationes , aurium humi-
ditates. — Sect. III, aph. 24.

36. Ad dentiendi verò tempus accendentibus, gingiva-
rum pruritus, febres, convulsiones, alvi profluvia, maximè
quùm caninos edunt dentes , et iis præsertim pueris qui
crassissimi sunt, et qui alvo sunt dura. — Sect. III, aph. 25.

37. Ipsis verò grandioribus, tonsillarum inflammatio-
nes, vertebræ in occipitio introrsum luxationes, asthmata,
calculi , lumbrici rotundi , ascarides , verrucæ pensiles,

la gorge, resserre le ventre, cause des dysuries, des frissons, des douleurs de côté et de poitrine ; et si ce vent souffle longtemps, on doit s'attendre à tous ces symptômes.

34. Parmi les constitutions journalières, celles qui sont froides et sèches condensent les corps, les rendent fermes, agiles et bien colorés, fortifient l'ouïe, dessèchent le ventre, et si l'on a été travaillé auparavant de quelque douleur de poitrine elles la réveillent. Mais les constitutions chaudes et humides relâchent et humectent les corps, affaiblissent l'ouïe, appesantissent la tête, obscurcissent la vue, causent une certaine pesanteur à tout le corps, et humectent l'intestin.

35. Selon les âges, voici les maladies les plus ordinaires à chacun ; aux petits enfants nouvellement nés, il survient des aphthes, des vomissements, des toux, des frayeurs, des inflammations au nombril et des suintements d'oreilles.

36. Aux approches de la dentition ils ont des déman-geaisons aux gencives, des fièvres, des convulsions, des flux de ventre, surtout quand ils poussent leurs dents canines ; et ces maladies arrivent surtout aux enfants charnus, et qui ont le ventre dur.

37. Quand ils sont plus grands, ils sont sujets aux inflammations tonsillaires, à la luxation de la deuxième vertèbre cervicale en dedans, aux asthmes, aux lombrics,

satyriasmī , strumāe et alia tubercula , præcipuè verò ante dicta. — Sect. III, aph. 26.

38. Grandioribus autem adhuc et ad pubertatem accē-
dentibus, plurima ex his, et febres, diuturnæ potiùs, et ex
naribus sanguinis profluxiones. — Sect. III, aph. 27.

39. Sternutamentum oritur ex capite , cerebro cale-
facto aut perhumectato spatio in capite inani ; aér enim
intùs contentus foras erumpit, strepit autem quia per an-
gustum ipsi est exitus. — Sect. VII, aph. 51.

40. Quibus nares humidiores naturā et genitura hu-
midior , ii minùs prosperā valetudine fruuntur ; quibus
verò hisce contraria adsunt, salubriùs degunt.—Sect. VI,
aph. 2.

41. Senes juvenibus ut plurimū minus ægrotant ;
sed quicumque diuturni ipsis eveniunt morbi , ferè com-
moriuntur. — Sect. II, aph. 39.

42. Quicumque alvos humidas habent , si quidem ju-
venes fuerint , melius degunt iis qui siccias habent , et in
senectute deteriùs degunt ; nam senescentibus ut plurimū
siccantur. — Sect. II, aph. 53.

aux ascarides, aux porreaux, aux oreillons, aux écrouelles et à d'autres tumeurs, et surtout aux maladies dont nous venons de parler plus haut.

38. En grandissant et quand ils approchent de l'âge de puberté, ils sont sujets à plusieurs maladies de l'âge précédent, mais principalement à de longues fièvres, et aux epistaxis.

39. Quand le cerveau est échauffé, ou quand les vides qui sont dans la tête sont humectés, l'éternuement vient de la tête, car l'air qui est contenu au-dedans est poussé au-dehors, et il fait du bruit en sortant, parce que son passage est étroit.

40. Ceux qui ont les narines naturellement fort humides et la semence fort aqueuse ne jouissent pas d'une parfaite santé; mais ceux qui sont dans le cas contraire sont mieux portants.

41. Les vieillards ont en général des maladies moins violentes que les jeunes gens; mais si une maladie passe à l'état chronique chez eux, elle les accompagne presque toujours jusqu'au tombeau.

42. Ceux qui ont le ventre humide étant jeunes, se portent mieux que ceux qui l'ont sec et resserré; mais ils se portent plus mal en leur vieillesse, parce qu'ordinairement, en vieillissant, le ventre se dessèche et se resserre.

43. Raucedines et gravedines in valdè senibus nou coquuntur. — Sect. II, aph. 40.

44. Balbi longo alvi profluvio maximè corripiuntur.
— Sect. VI, aph. 32.

45. Qui natura sunt valdè crassi , celerius moriuntur quam graciles. — Sect. II, aph. 44.

46. Proceritas corporis in juventute liberalis et decora , in senectute incommoda et deterior brevitate. — Sect. II, aph. 54.

47. Tabes iis maximè ætatibus fit , quæ à decimo-octavo sunt anno ad trigesimum quintum. — Sect. V, aph. 9, et sect. VIII, aph. 7.

48. Athletarum boni habitus ad summum progressi periculosi, si in extremo constiterint : neque enim possunt in eodem statu permanere , neque quiescere ; cum vero non quiescant , neque ultrà possint in melius proficere, reliquum est ut in deterius labantur. Horum igitur causâ bonum eum habitum solvere conductit haud cunctanter, quo rursus initium novæ nutricionis corpus sumat. Neque vasorum concidentia ad extremum perducenda : periculum enim ; sed qualis fuerit natura ejus qui id perpessurus est, eo usquè progrediendum. Sic et evacuationes quæ ad extremum tendunt, periculosæ, et rursus refectiones cum extremæ fuerint periculosæ. — Sect. I, aph. 3.

49. Rigores incipiunt mulieribus ex lumbis magis, et

43. Les rhumes de gorge et de cerveau n'arrivent jamais à la coction chez les vieillards.

44. Les bégues sont surtout sujets au flux de ventre chronique.

45. Ceux qui sont naturellement gras sont plus sujets à mourir jeunes que ceux qui le sont moins.

46. Une haute taille est un ornement pour la jeunesse, mais elle est incommoder aux vieillards et pire que la petite.

47. La phthisie pulmonaire se manifeste communément depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à trente-cinq.

48. La bonne condition du corps des athlètes est dangereuse quand elle parvient au dernier degré de la plénitude, car elle ne peut demeurer dans le même état; et comme elle ne peut s'accroître, elle doit s'altérer. C'est pourquoi il faut retrancher au plus tôt une partie de cette plénitude, afin que le corps commence à reprendre une nouvelle nourriture : il ne faut pas néanmoins évacuer jusqu'à l'excès, car cela est dangereux ; mais il faut que l'évacuation soit proportionnée à la nature et aux forces de celui qui la doit supporter : car si les réplétions exagérées sont dangereuses, les excessives évacuations le sont aussi.

49. Chez les femmes, le frisson commence plutôt vers

per dorsum perveniant ad caput; viris verò parte corporis posteriore magis quam anteriore, veluti ex femoribus et cubitis. — Sect. V, aph. 69.

50. Convulsio vel à repletione fit, vel ab inanitione ita verò et singultus. — Sect. VI, aph. 39.

51. Qui aliqua corporis parte dolenti, fere dolorem non sentiunt, iis mens ægrotat. — Sect. II, aph. 6.

52. Somnus, vigilia, utraque modum excedentia, malum. — Sect. II, aph. 3.

53. Quibus noctu bibendi est aviditas, admodum sientibus obdormire bonum est. — Sect. V, aph. 27.

54. Consuetis solitos labores ferre etsi fuerint invalidi et senes, non consuetis quamvis robustis et junioribus facilius. — Sect. II, aph. 49.

55. In omni corporis motu, ubi fatigari cœperit, quies statim lassitudinem levat. — Sect. II, aph. 48.

56. Frigida veluti nix et glacies pectori inimica, tusses movent, sanguinis fluxiones et distillationes movent. — Sect. V, aph. 24.

57. Calidum frequentiore usu hæc invehit incomoda, carnis effœminationem, nervorum incontinentiam, animi torporem, profusiones sanguinis, animi deliquia, atque quidem mors. — Sect. V, aph. 16.

les lombes et passe du dos à la tête ; chez les hommes, plutôt à la partie postérieure des cuisses et du coude.

50. La convulsion vient de réplétion ou d'inanition : il en est ainsi du hoquet.

51. Ceux qui ont mal en quelque partie du corps et n'en sentent point de douleur, ont l'esprit inquiet.

52. Le sommeil et la veille excessifs sont également mauvais.

53. Quand on est altéré la nuit, si malgré la soif, le sommeil survient, c'est bon signe.

54. Les hommes habitués depuis longtemps à certains travaux, supportent mieux, quoique faibles et avancés en âge, ces mêmes travaux, que ne pourraient le faire des jeunes gens remplis de vigueur, qui n'en ont pas l'habitude.

55. Dans tout mouvement du corps, dès que la fatigue commence, le repos la guérit.

56. Les choses froides, telles que la neige et la glace, sont nuisibles à la poitrine ; elles causent la toux, les hémorragies et des catarrhes.

57. L'usage trop fréquent des choses chaudes entraîne les mauvais effets suivants : il amollit les chairs, il affaiblit les nerfs, engourdit les facultés intellectuelles, il cause des hémorragies, des défaillances et même enfin la mort.

58. Frigidum verò convulsiones, tetanos, nigrores et rigores febriles. — Sect. V, aph. 17.

59. Extremis morbis extrema exquisitè remedia optima. — Sect. I, aph. 6.

60. Consueta longo tempore , etiamsi deteriora sint, insuetis minùs molesta esse solent. Quare ad insolita quoque facienda mutatio. — Sect. II, aph. 50.

61. Cum initio et fine morborum, omnia imbecilliora, circa vigorem omnia fortiora. — Sect. II, aph. 30.

62. Frigidum inimicum ossibus, dentibus, nervis, cerebro, dorsali medullæ ; calidum verò amicum.—Sect. V, aph. 18.

63. Ulceribus frigidem quidem mordax, cutem obdurat, dolorem insuppurabilem facit, nigrores, rigores febriles, convulsiones et tetanos. — Sect. V, aph. 20.

64. Calidum suppurationem faciens non in omni ulcerare maximum securitatis præstat indicium, cutem emollit, extenuat, dolorem lenit, rigores, convulsiones, tetanos mitigat , ossium fracturis , plurimum prodest , præsertim si nudata sint, multoque magis iis qui in capite ulcera habent,

58. Le froid au contraire cause des convulsions, le tétanos, la gangrène et des rigueurs fébriles.

59. Dans les maladies graves, une médication énergique est la meilleure.

60. Des habitudes invétérées, quand bien même elles seraient mauvaises, causent cependant moins de mal que des choses auxquelles on n'est point habitué. C'est pourquoi il faut s'accoutumer peu à peu aux choses bonnes, mais dont on n'a pas l'habitude.

61. Pendant les périodes d'augment et de déclin des maladies, tous les phénomènes sont plus faibles ; mais dans la période d'état, tous les phénomènes sont plus violents.

62. Le froid est ennemi des os, des dents, des nerfs, du cerveau, de la moëlle épinière. Le chaud leur est très favorable.

63. Le froid est mordant pour les ulcères. Il durcit la peau, empêche les parties douloureuses de suppurer, il cause la mortification, des rigueurs fébriles, des convulsions et le tétanos.

64. Le chaud excitant la suppuration, non cependant dans toutes sortes d'ulcères, est un grand indice de sécurité ; il amollit et atténue la peau, il calme la douleur, il apaise les frissons, les convulsions et les spasmes, il est très utile dans les fractures des os, surtout s'ils sont dé-

iis etiam qui moriuntur aut ulcerantur à frigore : herpetibus denique exedentibus, sedi, pudendo, utero, vesicæ, his omnibus calidum amicum et decretorium ; frigidum vero inimicum et interimens. — Sect. V, aph. 22.



nudés ; il sert beaucoup plus encore à ceux qui ont des ulcères à la tête, ainsi qu'à ceux qui ont des parties mortifiées ou ulcérées par le froid : le chaud est encore très favorable à la guérison des dartres rongeantes , à l'anus, aux parties génitales, à l'utérus, à la vessie ; mais le froid est nuisible et mortel.



II.

DE MORBORUM PROGNOSI.

65. Dolores laterum et pectoris cæterarumque partium
an multum differant, considerandum. — Sect. VI, aph. 5.

66. Morbi, et anni tempestates, et circuituum collatæ
inter se vicissitudines, sive quotidiè, sivè altero quoque
die, sive etiam per majora intervalla fiant, accessiones et
morborum conditiones indicabunt. Quinetiam et per ea quæ
mox apparent, eadem indicantur. Quale quid in morbo
laterali laborantibus sputum, si statim circa initia sub-
appareat, morbum brevem; si verò posterius videatur,
longum futurum denuntiat. Urinæ quoque et alvi excre-
menta, et sudores, ubi apparuerint, judicatu faciles, ve
difficiles, et breves, vel longos fore morbos, indicant.
— Sect. I, aph. 12.

II.**DU PRONOSTIC DES MALADIES.**

65. Il faut prendre en considération les différentes espèces de douleurs , de côté , de poitrine , et des autres parties du corps.

66. Le genre de maladie , les saisons , l'observation du retour des accès , soit chaque jour ou tous les deux jours , soit à de plus longs intervalles , pourront faire prévoir les paroxismes et la marche de la maladie. Il en sera de même des premiers symptômes qu'elle présentera. Ainsi , dans la pleurésie , si les crachats apparaissent vers le commencement , la maladie sera courte ; elle sera longue s'ils surviennent plus tard. Il en est de même des urines , des selles et des sueurs. Dès qu'elles apparaissent , elles peuvent faire juger des crises faciles ou difficiles , courtes ou longues.

67. Acutorum morborum non omnino sunt certae salutis aut mortis prædictiones. — Sect. II, aph. 19.

68. Quibus per febres aures obsurduerunt, iis sanguis è naribus profluens, aut perturbata alvus solvit morbum. — Sect. IV, aph. 60.

69. In perturbationibus ventris et vomitibus sponte evenientibus, si quidem qualia oportet purgari purgentur, confert et facilè ferunt, sin minus contrà. Sic verò et vasorum evacuatio, si quidem fiat qualem fieri decet, confert et facilè ferunt, sin minus, contrà. Quocircà considerare oportet et regionem, et anni tempus, et ætatem, et morbos in quibus expedit aut non. — Sect. I, aph. 2.

70. Quibus biliosæ sunt dejectiones hæ obortâ surditate cessant, et quibus adest surditas, his exortis biliosis dejectionibus finitur. — Sect. IV, aph. 28.

71. Si leucophlegmasiâ detento fortis diarrhœa supervenerit, morbum solvit. — Sect. VII, aph. 29.

72. Ophthalmiâ laboranti, alvi profluvio corripi, bonum. — Sect. VI, aph. 17.

73. Mulieri sanguinem evomenti, menstruis erumpentibus solutio fit. — Sect. V, aph. 32.

67. Dans les maladies aiguës il y a toujours quelque incertitude dans le pronostic qu'on porte du rétablissement ou de la mort du malade.

68. La surdité qui survient dans le cours d'une fièvre est guérie par l'apparition d'un saignement de nez ou d'un flux de ventre.

69. Dans les flux de ventre et les vomissements spontanés , si l'évacuation des humeurs qui doivent être évacuées a lieu , elle est utile et facile à supporter ; dans le cas contraire , elle est nuisible et malaisée à supporter. Il en est de même de l'évacuation des vaisseaux : si elle est telle qu'elle doit être , elle est salutaire et facile à supporter , sinon elle est fâcheuse. Tout étant égal d'ailleurs , il faut considérer la région , l'âge , le temps et la nature des maladies où cette évacuation convient ou ne convient pas.

70. Les déjections bilieuses cessent , s'il survient de la surdité , et réciproquement , la surdité cesse , s'il survient des déjections bilieuses.

71. Une diarrhée abondante qui survient dans la leukophlegmasie guérit cette maladie.

72. Le flux de ventre qui survient pendant le cours d'une ophthalmie est favorable.

73. Une femme qui a un vomissement de sang est guérie si ses règles viennent à paraître.

74. Mulieri menstruis deficientibus, sanguis è naribus profluens, bono est. — Sect. V, aph. 33.

75. Singultu detento si sternutamenta supervenerint, singultum tollunt. — Sect. VI, aph. 13.

76. A vomitu singultus et oculorum rubor, malum. — Sect. VII, aph. 3.

77. Qui gibbi ex asthmate aut tussi fiunt antè pubertatem, citò moriuntur. — Sect. VI, aph. 46.

78. Ab ileo vomitus, vel singultus, vel convulsio, vel delirium, malum. — Sect. VII, aph. 10.

79. Propter vehementem dolorum partium ad ventrem attinentium extremorum perfrigeratio, malum. — Sect. VII, aph. 26.

80. Insanis si varices aut hæmorrhoides supervenerint, insaniae sit solutio. — Sect. VI, aph. 21.

81. Somnus, vigilia, utraque modum excedentia, malum. — Sect. II, aph. 3.

82. Lassitudines spontaneæ morbos denunciant. — Sect. II, aph. 5.

83. Qualia etiam quæ per vesicam, et alvum, et carnes excernuntur, et sicubi alias corpus a naturâ recesserint.

74. Le saignement de nez est salutaire à la femme qui n'a pas ses règles.

75. L'éternuement fait cesser le hoquet.

76. Le hoquet et la rougeur des yeux qui viennent après le vomissement sont de mauvais signes.

77. Ceux qui avant l'âge de puberté deviennent bos-sus , étant tourmentés par la difficulté de respirer ou par la toux, succombent de bonne heure.

78. Le vomissement , le hoquet , la convulsion ou le délire survenant dans la passion iliaque sont de mauvais augure.

79. Le refroidissement des extrémités causé par la douleur violente des parties qui sont dans l'abdomen est un mauvais signe.

80. Les varices et les hémorragoïdes qui surviennent aux aliénés leur sont favorables.

81. Quand le sommeil ou la veille passent les bornes de la nature, c'est un mauvais signe.

82. Les lassitudes spontanées annoncent les maladies.

83. Il faut prendre en considération les excréptions fournies par la vessie , les déjections du bas-ventre , les

rit, inspicere oportet. Si parum, parvus est morbus; si multum, lethale istud est. — Sect. VII, aph. 79.

84. Quæ per vesicam excernuntur spectare oportet, an qualia sanis subeunt. Nam quæ his minimè sunt similia, ea morbosiora; quæ verò sanis similia, minimè morbosa. — Sect. VII, aph. 66.

85. Mictus noctu plurimus, parvam dejectionem significat. — Sect. IV, aph. 83.

86. Quibus dejectiones sunt biliosæ, superveniente surditate cessant; et quibus surditas adest, biliosorum dejectione finitur. — Sect. IV, aph. 28.

87. Quibus per diarrhœas spumosa sunt alvi excrementa, iis à capite fit defluxio. — Sect. VII, aph. 30.

88. Quæ cruda deorsum secedunt, ab atrâ bile sunt: si plura, major, si pauciora, minor est morbus. — Sect. VII, aph. 68.

89. Ex quibus dejectiones, si residere permiseris, neque moveris, veluti strigmenta subsident, et si paucæ sunt, parvus est morbus; sì vero multæ, magnus, iis alvum infra purgari conducit. Quod si minimè purgata

évacuations qui se font par les chairs , et à tout ce qui est éliminé du corps , par quelque autre voie que ce soit ; si l'excrétion s'éloigne peu de sa nature , la maladie est légère ; si elle s'en éloigne beaucoup , la maladie est grave ou même mortelle.

84. Il importe de fixer son attention sur les excré-tions que fournit la vessie , pour voir si elles conservent les apparences qu'elles ont en santé ; le pronostic est d'autant moins fâcheux qu'elles s'en approchent davantage.

85. Beaucoup d'urine pendant la nuit, signifie qu'il y aura peu de déjections alvines après.

86. Si la surdité survient à ceux dont les déjections sont bilieuses, elles cessent d'être bilieuses ; et si les déjections deviennent bilieuses à ceux qui sont sourds , ils guérissent de leur surdité.

87. La tête se dégage chez les diarrhéiques si les ex-créments deviennent écumeux.

88. Les déjections crues sont dues à l'atrabile. La maladie est d'autant plus grave qu'elles sont plus abon-dantes.

89. Les déjections qui laissent déposer des espèces de râclures annoncent , si elles sont peu abondantes , une maladie légère ; si, au contraire, elles sont abondantes, la maladie est grave. Il faut alors purger. Et dans ce cas on

alvo sorbitiones exhibueris, quo plures dederis, eo magis nocebis. — Sect. VII, aph. 67.

90. Excrementa alvi nigra, sanguini atro similia, sponte euntia, sive cum febre, sive citra febrem, pessimæ, et quanto ipsorum colores pravi fiunt, eò deterius. Medicamento autem tales exigi melius est, idque quanto plures ipsorum fuerint colores non pravi. — Sect. IV, aph. 24.

91. Quibus non sine febre urinæ sunt crassæ, grumosæ et paucæ, si ab his tenues et copiosæ mejantur prosunt; maxime vero tales redduntur, quibus statim ab initio vel non ita multo post sedimentum inest. — Sect. IV, aph. 69.

92. Quibus disparatae sunt urinæ, iis in corpore vehementer fit turbatio. — Sect. VII, aph. 33.

93. Quibus per febres urinæ turbatæ, quales jumentorum, iis dolor capitis vel adest, vel aderit. — Sect. IV, aph. 70.

94. Quibus pelludicæ et albæ sunt urinæ, malæ, præcipue verò in phreneticis apparent. — Sect. IV, aph. 72.

95. Quibus in urina biliosa sedimenta sunt, supra

naira d'autant plus au malade qu'on lui donnera plus à manger.

90. Les déjections alvines sanguinolentes qui apparaissent spontanément sont d'autant plus fâcheuses qu'elles présentent de nuances sales, qu'il y ait ou non de la fièvre. Mais celles qui proviennent de l'action d'un purgatif sont bonnes et d'autant meilleures qu'il y a plus de nuances.

91. Les fébricitants qui rendent d'abord des urines épaisses, grumeuses et en petite quantité, se trouvent soulagés s'il leur survient un flux abondant d'urines claires comme de l'eau ; les dernières suivent surtout celles qui, dès le commencement, ou peu après, ont présenté un dépôt sédimenteux.

92. Il y a grand trouble dans l'économie de ceux des malades chez lesquels les urines varient de qualités et de nuances.

93. Les fébricitants qui rendent des urines troubles, jumeteuses , ont des douleurs de tête , ou ils en auront.

94. Les urines blanches et transparentes sont de mauvais signe, et ces urines paraissent telles surtout chez les phrénetiques.

95. Les urines qui déposent un sédiment bilieux , et

tenuia apparent, acutum morbum significant.—Sect. VII,
aph. 32.

96. Quibus in urina adipalis superficies est et con-
fecta, iis nephritim et acutum morbum esse significat.—
Sect. VII, aph. 35.

97. Quibus per febres sedimenta hordei tosti non
exactè moliti crassioribus frustulis similia in urinis contin-
gunt, longam fore ægritudinem denunciant. — Sect. VII,
aph. 31.

98. Quibus in urinis bullæ superstant, nephriticis et
longam invaletudinem fore significant.—Sect. VII, aph. 34.

99. Sudor multus, calidus frigidusve semper fluens,
frigidus majorem, calidus minorem morbum significat.—
Sect. IV, aph. 42.

100. Sudores in diebus judicatoriis oborientes, vehe-
mentes, et veloces, periculosi sunt; et qui expelluntur ex
fronte, velut guttæ et aquæ scaturientes; et frigidi valde
ac multi; necesse est enim ejusmodi sudorem prodire cum
violentia, et laboris excessu, ac expressione diuturnâ.
— Sect. VIII, aph. 4.

101. Sudor multus, calidus aut frigidus semper fluens,
humoris copiam inesse significat; hæc igitur, robusto
quidem, supernè, debili verò infernè deducenda. —
Sect. VII, aph. 61.

qui sont ténues au-dessus, indiquent une maladie aiguë.

96. Une matière grasse abondante surnageant l'urine des malades, est un signe de néphrite et une marque d'acuité de la maladie.

97. L'urine qui présente pendant la fièvre un sédiment grossier, ressemblant à de la farine d'orge, signifie que la maladie sera longue.

98. Si des bulles se présentent à la surface de l'urine de néphrétiques, tout porte à croire que la maladie durera longtemps.

99. Une sueur chaude ou froide coulant abondamment, annonce de la gravité dans ce cas, moins dans l'autre.

100. Les sueurs chaudes et rapides qui apparaissent les jours critiques annoncent du danger. Il en est de même de celles qui tombent du front goutte à goutte et de celles qui sont froides et abondantes. Elles sont le produit d'un grand travail long et pénible.

101. Les sueurs abondantes, chaudes ou froides, indiquent un excès d'humeurs. Dans ce cas, il faut évacuer par en haut chez le sujet robuste, par en bas chez le sujet faible.

102. Sudores febricitantibus boni qui manare cœperint die tertio , quinto , septimo , nono , undecimo , decimo quarto , decimo septimo , vigesimo primo , vigesimo septimo , trigesimo primo et trigesimo quarto : ii enim sudores morbos judicant ; qui secùs evenerint , laborem , morbi longitudinem , et recidivas significant . — Sect. IV , aph. 36.

103. Febricitanti sudor superveniens febre non deficiente , malum : prorogatur enim morbus , et multam humiditatem significat . — Sect. IV , aph. 56.

104. Frigidi sudores , cum febre quidem acuta , mortem ; cum mitiori verò , morbi longitudinem significant . — Sect. IV , aph. 37.

105. Quibus per morbos acutos , aut diuturnos , aut vulnera , aut alium modum extenuatis , atra bilis , aut veluti sanguis niger exierit , postridiè moriuntur . — Sect. IV , aph. 23.

106. Ex morbo diurno alvi fluor , malum . — Sect. VIII , aph. 5.

107. Morbis quibusvis incipientibus , si atrabilis supra infrave exierit , lethale . — Sect. IV , aph. 22.

108. Qui sanguinem vomitione refundunt , si quidem

102. Dans les fièvres, les sueurs sont avantageuses si elles paraissent les troisième, cinquième, septième, neuvième, onzième, quatorzième, dix-septième, vingt-unième, vingt-septième, trente-unième ou trente-quatrième jours; car ces sueurs jugent les maladies. Celles au contraire qui paraissent les jours intermédiaires, annoncent des symptômes graves, la longueur de la maladie, ou des récidives.

103. La sueur qui apparaît chez un fébricitant sans faire cesser la fièvre, est un mauvais signe, car elle indique que la maladie tend à se prolonger et qu'il y a surabondance d'humeurs.

104. Les sueurs froides avec une fièvre aiguë annoncent la mort. Avec une fièvre modérée, elles indiquent que la maladie sera longue.

105. Les malades, épuisés par de graves et longues maladies, par des plaies ou par toute autre cause, meurent dans les trois jours de l'apparition de l'atrabile ou d'un liquide semblable à du sang noir.

106. Un flux de ventre après une longue maladie est un mauvais signe.

107. Si la bile noire apparaît dans les vomissements ou dans les selles au début d'une maladie, le cas est mortel.

108. Le vomissement de sang accompagné de fièvre

citra febrem contingat, salutare; cum febre verò, malum. Curandum vero refrigerandi, et adstringendi vim habentibus. — Sect. VII, aph. 37.

109. Quibus per febres sanguinis undiquaque eruperit copia, iis, cum reficiuntur, ventres humectantur. — Sect. IV, aph. 27.

110 Sanguinem superne efferri qualiscunque sit, malum; inferne verò si dejiciatur, bonum. — Sect. IV, aph. 25.

111. Ex sanguinis vomitione tabes, et puris per superiora purgatio. — Sect. VII, aph. 78.

112. Ex vomitione singultus et oculi rubentes, malum. — Sect. VII, aph. 3.

113. In febribus non intermittentibus exscretiones lividæ, cruentæ, biliosæ et graveolentes, omnes malæ. Cum verò probè secedunt, bonæ. Per alvum etiam, et vesicam; et ubicumque quod secedit substiterit minimè purgatum, malum. — Sect. IV, aph. 47, et sect. VII, aph. 69.

114. In morbis acutis cum febre, luctuosa suspiria, mala. — Sect. VI, aph. 54.

115. In febribus spiritus effendens malo est, convolutionem enim significat. — Sect. IV, aph. 68.

est dangereux. Sans fièvre il est salutaire. On le guérit par des réfrigérants et des astringents.

109. Les malades qui, pendant leurs fièvres, ont rendu d'une manière ou d'une autre beaucoup de sang, ont des flux de ventre quand ils entrent en convalescence.

110. Le vomissement de sang dans les fièvres est dangereux. Les déjections sanguines sont au contraire de bon augure.

111. A la suite des vomissements de sang surviennent souvent les évacuations purulentes et la consomption.

112. La rougeur des yeux et le hoquet après le vomissement sont des signes fâcheux.

113. Dans les fièvres non intermittentes, les crachats livides, sanguins, bilieux, et de mauvaise odeur, sont tous mauvais ; mais ceux qui sont de bonne nature et viennent aisément, sont bons. Il en est de même des évacuations alvines et vésicales : en général il est fâcheux que leur suppression ait lieu avant que la purgation soit complète.

114. Dans les maladies aiguës avec fièvre, la respiration accompagnée de soupirs et de plaintes, est un mauvais signe.

115. La respiration entrecoupée dans les fièvres, annonce un état convulsif.

116. Ubi in febre non intermittente, difficultas spirandi et delirium accidunt, lethale.—Sect. IV, aph. 50.

117. In febribus non intermittentibus, si externa frigeant, interna verò urantur, et febris (sitis) defineat, lethale.—Sect. VII, aph. 72, et sect. IV, aph. 48.

118. In morbis acutis refrigeratum partium extre-
marum, malum. — Sect. VII, aph. 1.

119. Et quando toto corpore mutationes accidunt, ut
si corpus refrigeretur et vicissim calefiat, vel color aliis
ex alio oriatur, longitudinem morbi significant.—Sect. IV,
aph. 40, et sect. VII, aph. 60.

120. A sudore horror, non bonum. — Sect. VII,
aph. 4.

121. Si rigor, febre non intermittente ægrotum jām
debilem frequenter invadat, mortiferum est. — Sect. IV,
aph. 46.

122. In omnibus morbis, partes quæ ad imum ven-
trem et umbilicum sunt, crassiores esse melius est; pluri-
num verò extenuari et contabescere malum. Sed et hoc
idem tutum non est ad purgationes quæ per inferiora
sunt. — Sect. II, aph. 35.

123. Febricitanti, non omnino leviter, permanere
corpus et nihil minui, vel etiam plus quam ratio postulata

116. Si dans une fièvre non intermittente, il survient une difficulté de respirer et du délire , le cas est mortel.

117. Quand , dans les fièvres non intermittentes , les parties externes sont froides et les internes brûlantes , et que les malades sont tourmentés par la soif , le cas est mortel.

118. Dans les maladies aiguës, le refroidissement des extrémités est un mauvais signe.

119. Lorsqu'il s'opère dans tout le corps des changements tels que des transitions de chaleur , de froid et de couleur, il est à remarquer que la durée de la maladie est longue.

120. Le frisson qui succède à la sueur est un signe fâcheux.

121. Si dans une fièvre non intermittente le frisson revient fréquemment quand déjà le malade est affaibli , la mort est imminente.

122. Dans toutes les maladies il est mieux que les parties qui sont vers le nombril et le bas-ventre conservent leur embonpoint ; il est fâcheux au contraire qu'elles soient affaissées et fort amaigries : dans ce cas elles disposent mal pour les purgations qui se font par en bas.

123. A moins que la fièvre ne soit légère , c'est un mauvais signe chez les fébricitants quand le corps de-

contabescere, malum : illud enim morbi longitudinem, hoc
verò imbecillitatem significat. — Sect. II, aph. 28.

124. Sed in somnis etiam , an de oculis aliquid sub-
appareat, spectare oportet : nam si quid, non exacte com-
missis palpebris, ex albo appareat, modo non ex alvi pro-
fluvio aut medicamenti potionē id accidat , malum signum
est et valde perniciosum. — Sect. VI, aph. 52.

125. Quibus in febribus voluntarii lacrymant oculi,
absurdum non est ; quibus verò præter voluntatem, absur-
dum. — Sect. IV, aph. 52, et sect. VIII, aph. 2.

126. Propter vigiliam convulsio aut desipientia, malum.
— Sect. VII, aph. 18.

127. Somnus , vigilia , utraque modum excedentia ,
malum. — Sect. II, aph. 3.

128. In omni morbo mente constare, et bene se habere
ad ea quæ offeruntur, bonum : contrarium verò , malum.
— Sect. II, aph. 33.

129. In febribus per somnos pavores et convulsiones,
malum portendunt. — Sect. IV, aph. 67.

130. Deliria quæ cum risu fiunt, tutiora ; quæ verò
studio adhibito, periculosiora. — Sect. VI, aph. 53.

meure dans le même état et ne maigrit point, ou quand il maigrit outre mesure. Le premier cas présage une longue maladie, le second est une marque de faiblesse.

124. Il est important d'examiner les yeux pendant le sommeil, car si quelque partie du blanc de l'œil apparaît entre les paupières, c'est un mauvais signe, même mortel, à moins qu'il n'apparaisse à la suite d'un flux de ventre ou d'un remède purgatif.

125. Dans les fièvres, les larmes qu'on répand volontairement n'ont rien de mauvais ou d'étrange, mais celles qui tombent malgré nous, sont mauvaises.

126. Les convulsions provoquées par l'insomnie sont de mauvais augure.

127. Il faut mal augurer d'un sommeil ou d'une insomnie trop prolongés.

128. C'est un bon signe, dans toutes les maladies, d'avoir l'esprit sain, et d'être disposé à prendre ce qu'on nous présente : le contraire est un mauvais signe.

129. Dans les maladies fébriles, les frayeurs et les convulsions qui surviennent au milieu du sommeil, sont d'un mauvais présage.

130. Le délire gai n'est pas d'aussi mauvais augure que le délire sombre et concentré.

131. In morbo diurno cibi fastidium et sinceræ dejectiones, malum. — Sect. VII, aph. 6.

132. In morbis minus periclitantur, quorum naturæ, ætati et habitui et tempori congener est morbus, quām quibus nulla ex parte congener est. — Sect. II, aph. 34. Exempli gratiâ :

133. Qui seniores annis quadraginta phrenetici sîunt, non admodūm convalescunt : minus enim periclitantur ii, quorum naturæ et ætati morbus fuerit familiaris. — Sect. VIII, aph. 1.

134. Lingua nigra atque cruenta, cum quid horum signorum abest, non admodum malum : morbum enim minorem significat. — Sect. VIII, aph. 9.

135. Hæc igitur in febribus acutis observare oportet, *uti noscamus* quando *quis* morituris sit, et quando evasurus. — Sect. VIII, aph. 10.

136. Testis dexter frigidus convulsusque, mortiferum est. — Sect. VIII, aph. 11.

137. Ungues nigri, et digitæ manuum ac pedum frigidi, contracti vel remissi, mortem proximam esse significant. — Sect. VIII, aph. 12.

138. Labra livida, aut etiam resoluta, et inversa, et frigida, mortifera. — Sect. VIII, aph. 13.

131. Dans une longue maladie, l'aversion pour les aliments, et les déjections bilieuses, sont des signes fâcheux.

132. Parmi les malades, ceux-là sont moins en danger dont le mal est conforme à leur nature, à leur âge, à l'habitude du corps et à la saison de l'année, que ceux dont la maladie n'a aucun rapport avec toutes ces influences. Par exemple :

133. La phrénésie chez les individus âgés de plus de quarante ans ne se guérit pas. Elle est moins grave chez les sujets plus jeunes, étant plus naturelle à leur constitution et à leur âge.

134. Lorsque dans une maladie, la langue n'est plus ni noire ni sanglante, l'état du malade n'annonce plus aucun danger, car la maladie diminue d'intensité.

135. Voici, dans les maladies aiguës, les signes d'après lesquels on peut juger qu'un malade doit mourir ou réchapper.

136. Le cas est mortel si le testicule droit est froid et convulsé.

137. Les ongles noirs, les doigts des mains et des pieds froids, contractés, ou relâchés, indiquent une mort prochaine.

138. Les lèvres livides, ou flasques et paralysées, ou renversées et froides, sont un signe mortel.

139. In febre non intermittente, si labrum, aut supercilium, aut oculus, aut nasus pervertatur, si non videat, si non audiat, imbecillo jam corpore, quidquid horum acciderit, in propinquo mors est. — Sect. IV, aph. 49.

140. Aures frigidæ, pellucidæ, contractæ, lethales sunt. — Sect. VIII, aph. 14.

141. Et tenebricosa vertigine laborans, et lucem aversans, et somno ac ardore multo detentus, desperatus est. — Sect. VIII, aph. 15.

142. Et qui in rabiem actus furit intrepidè, et non agnoscit, et neque audit, neque intelligit, jam moribundus est. — Sect. VIII, aph. 16.

143. Morituris signa hæc magis fiunt manifesta, et ventres attolluntur, atque inflantur. — Sect. VIII, aph. 17.

144. Ex bubonibus febres omnes malæ præter ephemeras. — Sect. IV, aph. 55.

145. In febribus, circa ventriculum vehemens æstus, et stomachi morsus, malum. — Sect. IV, aph. 65.

146. Si febre detento, suffocatio derepente supervenerit, nullo in faucibus apparente tumore, lethale. — Sect. IV, aph. 34.

147. Si febre detento repente collum intorqueatur,

139. Dans une fièvre non intermittente , si la bouche ou les sourcils, ou les yeux, ou le nez se dévient, si la perte de la vue et de l'ouïe arrivent quand déjà il y a faiblesse générale, la mort est imminente.

140. Les oreilles froides, transparentes, contractées, annoncent la mort.

141. Le cas est désespéré quand il y a des vertiges ténébreux, horreur de la lumière, profond assoupissement et chaleur brûlante.

142. Celui qui est dans un transport furieux, qui ne reconnaît personne, n'entend plus, ne comprend rien, est près de mourir.

143. Les signes les plus manifestes d'une mort prochaine sont l'élévation et le ballonnement du ventre.

144. Les fièvres, excepté les éphémères, sont fâcheuses lorsqu'elles sont causées par des tumeurs inflammatoires des glandes.

145. Dans les fièvres , une chaleur brûlante dans la région de l'estomac et une douleur déchirante au cardia, sont des signes fâcheux.

146. Si dans le cours d'une fièvre, il survient tout à coup une suffocation , sans tuméfaction dans la gorge , le cas est mortel.

147. Si dans le cours d'une fièvre , il survient une

ac vix deglutire queat, nullo existente tumore, lethale.
— Sect. IV, aph. 35.

148. Quibus sublata hypochondria murmurant, lumborum superveniente dolore, iis alvi humectantur, nisi inferne flatus erumpant, aut urinæ multitudo prodeat; atque haec in febribus. — Sect. IV, aph. 73.

149. Quibus spes est ad articulos abscessum futurum, abscessu liberat urina multa, crassa et alba redditia, qualis in febribus cum lassitudinis sensu quarto die quibusdam exire incipit; quod si ex naribus etiam sanguis profluxerit, brevi admodum solutio fit. — Sect. IV, aph. 74.

150. Qui per febres lassitudinem sentiunt, iis ad articulos, et juxta maxillas potissimum abscessus fiunt.
— Sect. IV, aph. 31.

151. Quos febres longæ exercent, iis tubercula ad articulos vel dolores fiunt. — Sect. IV, aph. 44.

152. In febribus, abscessus qui primis iudicationibus non solvuntur, longitudinem morbi significant. — Sect. IV, aph. 51.

153. Quia quartanæ corripiuntur, non ita valde convulsionibus corripiuntur; si verò prius corripiantur, et quartana insuper accidat, cessant. — Sect. V, aph. 70.

contorsion du cou qui empêche d'avaler , sans tuméfaction, le cas est mortel.

148. Lorsque les hypochondres sont météorisés , et qu'il y a borborygmes et douleur aux lombes, le flux de ventre ne tardera pas à paraître , à moins qu'il ne s'échappe beaucoup de vents par en bas , ou que l'urine ne s'échappe en abondance. Ceci a lieu dans les fièvres.

149. Les fébricitants chez lesquels on craint la formation d'abcès aux articulations , en sont préservés par un flux abondant d'une urine épaisse et blanchâtre telle qu'on en observe quelquefois au quatrième jour dans les fièvres aiguës avec lassitude. S'il survient aussi un saignement de nez , tout porte à croire que la résolution ne se fera pas attendre.

150. Un sentiment de lassitude dans les fièvres, pré sage des dépôts aux articulations , et surtout aux mâchoires.

151. Ceux qui ont de longues fièvres sont exposés à des tumeurs ou à des douleurs aux articulations.

152. Dans les fièvres , les dépôts qui se forment aux premiers jours critiques, sans juger la maladie, indiquent qu'elle sera longue.

153. Ceux qui ont la fièvre quarte ont rarement des convulsions, et ceux qui ont des convulsions en guérissent souvent par la fièvre quarte.

154. Quibus in febribus quartanis sanguis è naribus fluxerit, malum est. — Sect. VIII, aph. 3.

155. Æstivæ quartanæ magna ex parte breves sunt; autumnales verò longæ, præsertim quæ ad hyemem usque perveniunt. — Sect. II, aph. 25.

156. Febres quæ tertio quoque die vehementer afflgentes, non intermittunt, periculosiores; quoquo modo autem intermiserint, periculum abesse significant. — Sect. IV, aph. 43.

157. In acutis febribus convulsiones, et circà viscera vehementes dolores, malum. — Sect. IV, aph. 66.

158. Febrem convulsioni supervenire melius est, quam febri convulsionem. — Sect. II, aph. 26.

159. Propter ardores vehementes convulsio aut tetanus, malum. — Sect. VII, aph. 13.

160. In quo morbo somnus laborem facit, mortale; si verò juvat, non mortale. — Sect. II, aph. 1.

161. Quibus per febres morbus regius die septimo, aut nono, aut undecimo aut decimo quarto supervenerit, bonum, nisi dextrum hypochondrium durum est, alioquin minimè bonum. — Sect. IV, aph. 64.

162. Exscretes, in febribus non intermittentibus, lividæ, cruentæ, fœtidæ, biliosæ, omnes malæ; commode

154. L'épistaxis dans les fièvres quartes est un mauvais signe.

155. Les fièvres quartes d'été sont ordinairement de courte durée ; celles d'automne sont longues, surtout celles qui se déclarent aux approches de l'hiver.

156. Les redoublements qui ont lieu chaque troisième jour, dans les fièvres non intermittentes, les rendent plus dangereuses ; mais l'intermittence, quel qu'en soit le type, en diminue le danger.

157. Dans les fièvres aiguës, les convulsions et les douleurs violentes des viscères sont des signes fâcheux.

158. La fièvre qui succède aux convulsions est moins mauvaise que les convulsions qui suivent la fièvre.

159. La convulsion ou le tétanos, dans les fièvres ardentees et continues, sont de mauvais augure.

160. La maladie dans laquelle le sommeil aggrave les souffrances est mortelle. Elle ne l'est pas si le sommeil soulage.

161. La jaunisse qui , dans les fièvres , survient le septième , le neuvième , le onzième , le quatorzième jour, est avantageuse, si l'hypochondre droit n'est pas dur ; s'il l'est, le cas est favorable.

162. L'expectoration de crachats livides, sanglants, fétides et bilieux, dans les fièvres non intermittentes, est

tamen si prodierint, bonæ. Sed eadem quoque est eorum quæ per alvum et urinas feruntur ratio; si quid verò quod non juvat per hæc loca excernatur, malum. — Sect. IV, aph. 47.

163. Quibus siccæ tusses paulum irritantes, in febribus ardentibus diu durant, ii non admodùm siticulosi sunt. — Sect. IV, aph. 54.

164. Quibus per febres circà dentes lentores obnascuntur, iis vehementiores fiunt febres. — Sect. IV, aph. 53.

165. Quibus in febribus ardentibus tremores fiunt, his delirium solvit. — Sect. VI, aph. 26.

166. Quibus in febribus quotidie rigores fiunt, quotidie febres solvuntur. — Sect. IV, aph. 63.

167. Si febre ardente laboranti rigor superveniat, resolutio fit. — Sect. IV, aph. 58.

168. Febricitantibus si sexto die rigores fiant, judicationem habent difficilem. — Sect. IV, aph. 29.

169. Quibus paroxysmi fiunt, quacumque hora febris dimiserit, eadem si postero die repetat, judicatu difficilis esse solet. — Sect. IV, aph. 30.

toujours mauvaise ; elle est avantageuse si les crachats viennent tels qu'ils doivent être. Il en est de même des évacuations qui se font par les selles et par les urines : utiles si elles entraînent ce qui doit être évacué, fâcheuses dans le cas contraire.

163. Ceux qui, dans les fièvres ardentes, ont une toux sèche, irritante et opiniâtre, ne sont pas altérés en proportion de la violence de la fièvre.

164. Lorsque, dans les fièvres, il s'amarre des matières visqueuses aux dents, la maladie est violente.

165. Ceux qui, dans les fièvres ardentes, ont de grands tremblements, en sont délivrés par le délire qui leur survient.

166. Les fièvres qui ramènent le frisson à jour déterminé, ont leur solution le même jour.

167. Dans le cours d'une fièvre ardente, s'il survient du frisson, la résolution s'opère.

168. S'il survient des frissons le sixième jour d'une fièvre, la crise en sera très difficile.

169. Dans les maladies qui ont des paroxysmes, si la fièvre reprend le lendemain à la même heure, quelle que soit l'heure à laquelle elle a quitté la veille, la crise se fera difficilement.

170. Febricitantibus, nisi diebus imparibus febris reliquerit, solet reverti. — Sect. IV, aph. 61.

171. Quibus cerebrum sphacelatum est, intrà tres dies intereunt; si verò hos superaverint, sani sunt. — Sect. VII, aph. 50.

172. Si febris sit, non ex bile orta, multa aqua calida capiti superfusa febrem solvit. — Sect. VII, aph. 42.

173. Morborum melancholicorum adhuc periculosi decubitus, vel apoplexiam, vel convulsionem, vel maniam, vel cæcitatem denuntiant. — Sect. VI, aph. 56.

174. Apoplectici autem fiunt à quadragesimo anno ad sexagesimum. — Sect. VI, aph. 57.

175. Si derepente lingua impotens fiat aut aliqua corporis pars attonita stupeat, signum est melancholicum. — Sect. VII, aph. 40.

176. Qui valentes, capitis doloribus repente corripiuntur, et protinus muti fiunt et stertunt, intrà septem dies moriuntur, nisi febris eos prehenderit. — Sect. VI, aph. 51.

177. Si ebrius quispiam repente obmutuerit, convulsus moritur, nisi febre corripiatur, aut ubi ad horam pervernerit qua crapula solvit, vocem recuperet — Sect. V, aph. 5.

170. Quand ce n'est pas dans un jour impair que la fièvre cesse, elle a coutume de revenir.

171. Les inflammations du cerveau (sphacélisme) donnent la mort en trois jours : passé ce temps, les malades guérissent.

172. La fièvre qui ne dépend pas de la bile se guérit par d'abondantes affusions d'eau chaude sur la tête.

173. Dans les maladies atrabilaires les métastases sont dangereuses ; car elles annoncent ordinairement l'apoplexie, la convulsion, la manie ou la cécité.

174. Les apoplexies surviennent principalement depuis l'âge de quarante ans jusqu'à soixante.

175. Lorsque la langue s'embarrasse tout à coup, et que quelque partie du corps se paralyse, c'est un mauvais pronostic.

176. Ceux à qui il arrive, au milieu d'une bonne santé, d'être pris tout à coup d'un violent mal de tête, de perdre en même temps la parole et le sentiment, et d'avoir la respiration stertoreuse, périssent dans l'espace de sept jours, à moins que la fièvre ne se déclare.

177. Si un homme ivre perd la parole tout d'un coup, il meurt en convulsions, à moins que la fièvre ne survienne ou qu'il ne recouvre la parole immédiatement après l'ivresse.

178. Apoplexiā fortem solvere impossibile, debilem
verò non facile. — Sect. II, aph. 42.

179. Capite dolenti et vehementer laboranti, pus, aut
aqua, vel sanguis, per nares, aut os, aut aures effluens,
morbum solvit. — Sect. VI, aph. 10.

180. Qui frequenter et vehementer sine causā mani-
festā deficiunt, repente moriuntur. — Sect. II, aph. 41.

181. Qui tetano corripiuntur, intrà quatuor dies inte-
reunt : si verò hos superaverint, incolumes evadunt. —
Sect. V, aph. 6.

182. Spasmo aut tetano vexato, febris se accesserit,
morbum solvit. — Sect. IV, aph. 57.

183. A comitali morbo, juvenes, potissimum ætatis,
et regionum, et victuum mutatione liberationem accipiunt.
— Sect. II, aph. 45.

184. Epilepsia, quibus antè pubertatem contingit, mu-
tationes recipit; quibus post vigesimum verò quintum
annum, eos fere comitatur ad mortem usqñè. — Sect. V,
aph. 7.

185. Ab æstibus fortibus convulsio, aut tetanus
malum. — Sect. VII, aph. 13.

186. Febrem convulsioni supervenire melius est
quam febri convolutionem. — Sect. II, aph. 26.

178. Il est impossible de guérir une forte apoplexie, et difficile d'en guérir une faible.

179. Celui qui souffre d'un grand mal de tête, en est délivré quand il lui sort du pus, de l'eau ou du sang par le nez, ou par la bouche, ou par les oreilles.

180. Ceux qui tombent en de fréquentes et fortes défaillances sans aucune cause apparente, meurent de mort subite.

181. Ceux qui sont pris du tétanos, meurent en général dans les quatre premiers jours, ceux qui passent ce terme guérissent.

182. La fièvre qui survient à celui qui a des convulsions ou le tétanos, le délivre de sa maladie.

183. Les enfants affectés d'épilepsie n'en sont guéris que par le progrès de l'âge, par le changement de pays, et par de grandes modifications dans la manière de vivre.

184. L'épilepsie qui se manifeste avant l'âge de puberté se guérit quelquefois, mais si elle persévère jusqu'à vingt-cinq ans, elle ne finit qu'à la mort.

185. Les convulsions ou le tétanos causés par des chaleurs excessives sont graves.

186. Il vaut mieux que la fièvre survienne aux convulsions que les convulsions à la fièvre.

187. Si metus atque tristitia longo tempore perseveraverint, melancholicum est signum. — Sect. VI, aph. 23.

188. Melancholicis et nephreticis hæmorrhoides supervenientes, bono sunt. — Sect. VI, aph. 11.

189. Ab insania difficultas intestinorum, aut hydrops, aut mentis alienatio, bonum. — Sect. VII, aph. 5.

190. Morborum melancholicorum, ad hæc (vere et autumno) periculosi decubitus, vel apoplexiam, vel convulsionem, vel maniam, vel cæcitatem denuntiant. — Sect. VI, aph. 56.

191. Insanis si varices aut hæmorrhoides supervenerint, insaniae fit solutio. — Sect. VI, aph. 21.

192. Ex multo potu rigor et delirium, malum. — Sect. VII, aph. 7.

193. Qui calvi sunt, iis varices magni non fiunt: quibus verò calvis existentibus varices superveniunt, ii rursùs capillati fiunt. — Sect. VI, aph. 34.

194. Quibus ab angina liberatis ad pulmonem mali fit conversio, ii intrà septem dies moriuntur; si verò hos effugerint, purulentí evadunt. — Sect. V, aph. 10.

195. Angina correpto si tumor appareat in collo, bonum: foras enim morbus vertitur. — Sect. VI, aph. 37.

187. Si la tristesse et la crainte durent longtemps, c'est un signe fâcheux.

188. Les hémorroïdes qui surviennent aux mélancoliques et à ceux qui sont travaillés de maux de reins, leur sont bonnes et utiles.

189. L'irritation intestinale, l'hydropsie, ou l'aliénation succédant à la manie sont favorables.

190. Dans les maladies mélancoliques , au printemps ou en automne , les dépôts d'humeurs sont suspects ; ils menacent d'apoplexie , de convulsions , de manie ou de cécité.

191. Les varices ou les hémorroïdes qui surviennent aux mélancoliques, les délivrent de leur affection.

192. Le frisson et le délire à la suite des excès de boisson sont fâcheux.

193. Les teignes rebelles mettent à l'abri des varices, et l'apparition de ces dernières dissipe la teigne.

194. Ceux chez lesquels l'esquinancie disparaît et se jette sur les poumons, périssent la plupart en sept jours ; s'ils passent ce terme, la suppuration s'établit.

195. La rougeur et la tuméfaction qui se manifestent à l'extérieur du cou , dans l'angine , sont d'un bon augure, car la maladie tend à se porter au-dehors.

196. Ab angina detento tumor et rubor in pectore superveniens, bonum: foras enim morbus vergit. — Sect. VII, aph. 49.

197. Ex iis qui strangulantur et dissolvuntur, nondum tamen mortui sunt, non se recolligunt quibus spuma circà os fuerit. — Sect. II, aph. 43.

198. Quæ secundùm naturam ad tabem vergunt, omnia quidem vehementia, quædam verò etiam lethalia. Secundum autem erat, si eo tempore ægrotat quo tempus ipsum morbo opem fert, quemadmodum febri ardenti aestas, hydropico hyems. Id enim quod est à naturâ victoriā obtinet, at spleni plus assert timoris. — Sect. VIII, aph. 8.

199. Qui spumantem sanguinem extussiunt, iis è pulmone educitur. — Sect. V, aph. 13.

200. A sanguinis sputo puris sputum, malum. — Sect. VII, aph. 15.

A puris sputo tabes et fluxus, quum verò sputum retentum fuerit, moriuntur. — Sect. VII, aph. 16.

201. Quibus per tabem capilli defluunt ex capite, in fluxione alvi superveniente moriuntur. — Sect. V, aph. 12.

202. Si tabe detento prosluvium alvi supervenerit, lethale. — Sect. V, aph. 14.

196. Dans l'esquinancie, la tumeur et la rougeur qui surviennent à la poitrine, sont un bon signe ; car alors la maladie se porte au-dehors.

197. Les sujets dans un état de suffocation ou de résolution générale, dont la mort n'est qu'apparente, ne reviennent point à la vie quand ils ont eu de l'écume à la bouche.

198. S'il y a disposition naturelle à la phthisie, les phénomènes se montrent avec violence et amènent promptement la mort. Ces circonstances s'aggravent encore si la maladie se développe dans telle ou telle saison ; l'été favorise la fièvre ardente, l'hiver l'hydropisie. Car dans ce dernier cas l'influence de la nature peut l'emporter, mais la rate est alors menacée.

199. Si le sang que la toux amène au-dehors est écumueux, il vient des poumons.

200. Après le crachement de sang, le crachement de pus est fâcheux ; après le crachement de pus viennent la phthisie et la diarrhée. Dès que les crachats se suppriment, la mort arrive.

201. Lorsque, après la chute des cheveux, chez les phthisiques, il survient du dévoiement, ils meurent.

202. Quand le dévoiement survient chez les phthisiques, ils succombent.

203. Qui tabe vexantur, si sputum quod extussiunt carbonibus injectum olet graviter, et capilli à capite defluant, lethale. — Sect. V, aph. 11.

204. Distillationes in ventrem superiorem ad suppurationem perveniunt intrà viginti dies.—Sect. VII, aph. 38.

205. Qui acidum eructant, non admodùm pleuritici fiunt. — Sect. VI, aph. 33.

206. Pleuritide aut peripneumonia detento alvi profluivum superveniens, malum. — Sect. VI, aph. 16.

207. A pleuritide peripneumonia, malum.—Sect. VII, aph. 11.

208. A peripneumonia phrenitis, malum. — Sect. VII, aph. 12.

209. Qui pleuritide laborant, nisi intrà quatuordecim dies superne repurgentur, iis in empyema fit mali translatio. — Sect. V, aph. 8.

210. Qui ex pleuritide empyi sunt, si à ruptione intrà dies quadraginta sursum purgantur, liberantur; alioquin transeunt in tabem. — Sect. V, aph. 15.

211. Si empyis quum uruntur aut secantur, purum et album pus effluxerit, evadent; si verò cruentum fœcu-

203. Il ne reste plus d'espoir dans la phthisie confirmée lorsque les cheveux tombent, et lorsque la matière expectorée étant jetée sur des charbons ardents exhale une odeur insupportable.

204. Les fluxions de poitrine viennent à suppuration dans les vingt jours.

205. Ceux qui ont des éructations acides sont peu sujets à la pleurésie.

206. Dans la pleurésie et la pneumonie, s'il survient de la diarrhée, le cas est funeste.

207. Si à la pleurésie vient se joindre la pneumonie, c'est un mauvais signe.

208. La pneumonie qui se complique de phréno-sie est une maladie des plus graves.

209. La pleurésie qui ne se guérit pas par une expectoration dans l'espace de quatorze jours, se termine par l'empyème.

210. Ceux chez qui il s'est formé un épanchement dans la poitrine, à la suite d'une pleurésie, guérissent lorsqu'ils expectorent, dans les quarante jours, la matière de l'abcès ; dans le cas contraire la phthisie se déclare.

211. Dans le cas d'empyème, si l'on ouvre le foyer avec le feu ou avec l'instrument tranchant, et que le pus

lentum que ac fœtidum, pereunt. — Sect. VII, aph. 44.

212. A sincerâ dejectione, dysenteria. — Sect. VII, aph. 23.

213. Ex alvi profluvio, intestinorum difficultas. — Sect. VII, aph. 75 (vel 77).

214. Intestinorum difficultati, lœvitas intestinorum succedit. — Sect. VII, aph. 76 (vel 78).

215. In longis intestinorum difficultatibus, cibi fastidium malum, et cum febre, pejus. — Sect. VI, aph. 3.

216. In morbo diurno cibi fastidium et sinceræ dejectiones, malum. — Sect. VII, aph. 6.

217. Dysenteria si ab atrâ bile incipiat, lethale est. — Sect. IV, aph. 24.

218. Si dysenteriâ laboranti, veluti carunculæ dejiciantur, mortiferum. — Sect. IV, aph. 26.

219. Longo alvi profluvio laboranti, sponte vomitus superveniens solvit alvi profluvium. — Sect. VI, aph. 15.

220. In profluviis alvi, mutationes excrementorum juvant, nisi ad mala mutatio fiat. — Sect. II, aph. 14.

221. In diutinis lœvitatibus intestinorum, si ructus

sorte blanc et pur , les malades en réchappent. Si le pus est bourbeux et fétide, ils meurent.

212. Les déjections purement bilieuses sont l'avant-coureur de la dysenterie.

213. Les diarrhées engendrent la dysenterie.

214. A la dysenterie succède la liinterie.

215. Le dégoût des aliments est un mauvais signe dans les dysenteries chroniques, surtout avec de la fièvre.

216. Dans une longue maladie , le dégoût des aliments et les déjections bilieuses sont des signes fâcheux.

217. La dysenterie qui commence par la bile noire est mortelle.

218. Si un dysenterique rend comme des chairs par les selles, il mourra.

219. Le vomissement qui survient spontanément à celui qui est affecté d'un long flux de ventre, lui est favorable.

220. Dans les flux de ventre , les changements dans la nature des excréments sont salutaires, à moins que ces changements ne se fassent en mal.

221. Les rapports acides qui arrivent dans les flux

acidus superveniat, qui priùs non erat, bonum est signum.
— Sect. VI, aph. 1.

222. Dolores ventris sublimes, leviores; non sublimes, fortiores. — Sect. VI, aph. 7.

223. Quibus ad hypochondrium dolor est sine inflammatione, iis febris superveniens dolorem solvit. —
— Sect. VI, aph. 40.

224. Quibus jecur vehementer dolet, febris superveniens solvit dolorem. — Sect. VII, aph. 52.

225. Propter jecoris inflammationem singultus, malum.
— Sect. VII, aph. 17.

226. Quibus purulentum jecur aduritur, si purum pus et album effluat, salvi sient, in tunicâ enim ipsis pus continetur; si verò qualis amurca profluat, intereunt. —
Sect. VII, aph. 45.

227. Quibus jecur aqua confertum in omentum, erupit, his venter aqua repletur atque moriuntur. —
Sect. VII, aph. 55.

228. Regio morbo laborantibus, jecur durum fieri, malum. — Sect. VI, aph. 42.

229. Ictericī non admodūm flatulenti sunt. —
Sect. V, aph. 72.

lientériques chroniques sont de bon augure , si le malade n'en rendait pas auparavant.

222. Quand les douleurs de ventre siègent dans la partie supérieure, elles sont moins violentes que celles qui siègent plus bas.

223. Ceux qui souffrent aux hypochondres sans inflammation en sont délivrés si la fièvre se manifeste.

224. La fièvre qui survient à ceux qui ont une douleur au foie, les en délivre.

225. L'inflammation du foie qui provoque le hoquet est un mauvais signe.

226. Si on ouvre avec le feu un abcès au foie et que le pus qui en sort soit pur et blanc , les malades guérissent, car alors l'abcès était enkysté ; mais si le pus ressemble à de la lie d'huile, ils meurent.

227. Quand le foie se remplit d'eau , au point que la membrane qui le recouvre se déchire , l'eau s'épanche dans le bas-ventre et la mort ne tarde pas à arriver.

228. Quand le foie devient dur chez les ictériques, c'est un signe fâcheux.

229. Ceux qui ont la jaunisse ne sont point sujets aux vents.

230. Lienosis difficultas intestinorum superveniens, bonum est. — Sect. VI, aph. 48.

231. Qui lienosi difficultate intestinorum corripiuntur, iis post longam dysenteriam aqua inter cutem, aut lœvitas intestinorum accidit, et moriuntur. — Sect. VI, aph. 43.

232. Quibus inter ventriculum et septum transversum pituita concluditur et dolorem adfert, in alterutrum ventrem viam non habens, iis per venas in vesicam versa pituita, morbi fit solutio. — Sect. VII, aph. 54.

233. Hydropicis tussis si supervenerit, malum. — Sect. VII, aph. 47.

234. Albæ pituitæ aqua inter cutem succedit. — Sect. VII, aph. 74.

235. Si leucophlegmatia detento fortis diarrhoea supervenerit, morbum solvit. — Sect. VII, aph. 29.

236. Aqua inter cutem laborantibus exorta in corpore ulcera non facilè sanantur. — Sect. VI, aph. 8.

237. Hydrope detento si aqua è venis in ventrem confluxerit, solutio fit. — Sect. VI, aph. 14.

238. Quibus termina adsunt, et circà umbilicum cruciatus, et lumborum dolor, qui neque medicamento, neque aliter solvatur, in siccum hydropem firmatur. — Sect. IV, aph. 11.

239. Quibus in urinis bullæ superstant, iis renun-

230. Dans les affections de la rate, une dysenterie passagère est avantageuse.

231. Si ceux qui ont la rate affectée sont pris de dysenterie, et que celle-ci dure longtemps, il leur survient une anasarque ou une lienterie, et ils succombent.

232. Quand il se forme entre le diaphragme et l'estomac un amas de pituite avec douleur, cette pituite peut, si la collection n'a pas d'issue, être reprise par les veines et charriée dans la vessie, ce qui termine la maladie.

233. La toux qui survient aux hydropiques est un mauvais signe.

234. A la leucophlegmasie succède l'anasarque.

235. La leucophlegmasie disparaît s'il survient une forte diarrhée.

236. Les ulcères qui surviennent aux hydropiques guérissent difficilement.

237. Si l'eau d'une hydropisie est reportée par les veines dans les intestins, la maladie est jugée.

238. Les tranchées, les douleurs vers l'ombilic, aux lombes, lesquelles ne cèdent ni aux purgatifs, ni à tout autre moyen, se terminent par une hydropisie sèche (tympanite).

239. Les urines à la surface desquelles il se forme

morbū , longamque invaletudinem fore significant. —
Sect. VII, aph. 34.

240. Qui sponte sanguinem cum urinā effundunt , iis
in renibus venulam ruptam esse significat. — Sect. IV,
aph. 78.

241. Quibus in urinā adipalis superficies est et con-
fecta , iis nephritim et acutum morbum esse significat.
— Sect. VII, aph. 35.

242. Si quibus verò à renibus laborantibus præter
dicta signa dolores etiam circà spinæ musculos fiant , si
quidem ad exteriora loca sentiantur , extrinsecus absces-
sum quoque fieri expecta ; si verò dolores ad interiora
magis vergant , abscessum etiam intrinsecus futurum potius
sperandum est. — Sect. VII, aph. 36.

243. Renū et vesicæ vitia in senibus difficulter
curantur. — Sect. VI, aph. 6.

244. Melancholicis affectibus et renū vitiis succe-
dentes hæmorrhoides , bona sunt. — Sect. VI, aph. 44.

245. Quibus a stranguriā volvulus supervenerit , intrà
septem dies moriuntur , nisi febre superveniente , copiosa
urina fluxerit. — Sect. VI, aph. 44.

246. Ad recti intestini et uteri inflammationem puru-

des bulles, indiquent une affection des reins, et que la maladie sera longue.

240. Quand on rend tout à coup, sans cause apparente et sans effort, une certaine quantité de sang par les urines, c'est une marque qu'il y a quelque petite veine rompue dans les reins.

241. Les urines à la surface desquelles on voit beaucoup de matières grasses indiquent une affection des reins, et l'acuité de la maladie.

242. Dans les cas d'affections des reins, si les signes qui viennent d'être indiqués se présentent avec des douleurs aiguës vers les muscles de la colonne vertébrale, et que la douleur soit extérieure, il faut s'attendre à un abcès externe. Si la douleur est profonde, l'abcès se fera en dedans.

243. Les affections des reins et de la vessie guérissent très difficilement chez les vieillards.

244. Dans les affections mélancoliques et les maladies des reins, l'apparition d'un flux hémorroïdal est avantageuse.

245. Lorsque la strangurie est suivie d'iléus, les malades périssent dans l'espace de sept jours, à moins que la fièvre ne survienne et ne détermine un écoulement abondant d'urine.

246. L'inflammation de l'utérus ou du rectum, ou la

lentosque renes succedit urinæ stillicidium, jecori verò inflammatione laboranti supervenit singultus. — Sect. V, aph. 58.

247. Eunuchi podagrâ non laborant, neque calvi fiunt.
— Sect. VI, aph. 28.

248. Mulier podagrâ non laborat, nisi ipsam menstrua deficiant. — Sect. VI, aph. 29.

249. Puer podagra non laborat antè veneris usum.
— Sect. VI, aph. 30.

250. Qui podagrî morbi fiunt, sedatâ inflammatione, intrâ dies quadraginta conquiescunt.— Sect. VI, aph. 49.

251. Dolores podagrî vere et autumno ferè moventur. — Sect. VI, aph. 55.

252. Quos febres longæ exercent, iis tubercula, ve in articulis dolores innascuntur. — Sect. VII, aph. 63.

253. Quibus longa tubercula aut in articulis dolores ex febre fiunt, ii copiosioribus cibis utuntur. — Sect. VIII, aph. 64.

254. Quibus die septimo futura crisis est, iis urina rubram, die quarto, nubeculam habet, cæteraque pro ratione. — Sect. IV, aph. 71.

suppuration des reins, sont suivies de strangurie, mais le hoquet suit l'inflammation du foie.

247. Les eunuques ne sont point sujets à la goutte, ni ne deviennent point chauves.

248. Les femmes ne sont point sujettes à la goutte, à moins qu'elles ne cessent d'avoir leurs règles.

249. Les enfants ne sont point sujets à la goutte avant l'usage des plaisirs vénériens.

250. Les maladies qui proviennent de la goutte, après que l'inflammation est apaisée , se terminent en quarante jours.

251. Les accès de goutte apparaissent principalement au printemps et en automne.

252. Les longues fièvres amènent à leur suite des tumeurs ou des douleurs aux articulations.

253. Les tumeurs chroniques ou les douleurs articulaires qui succèdent à une fièvre , sont le signe d'une alimentation trop copieuse.

254. On peut espérer qu'une maladie se terminera le septième jour par une crise , lorsqu'on aperçoit dans les urines le quatrième jour un nuage rougeâtre , et qu'il se manifeste d'autres signes de coction.

255. Febricitantibus si sexto die rigores fiant, judicationem habent difficilem. — Sect. IV, aph. 29.

256. Quibus paroxysmi fiunt, quacunque hora febris dimiserit, eadem si postero die repetat, judicatu difficilis esse solet. — Sect. IV, aph. 30.

257. Septenorum quartus est index; alterius septimanæ octavus principium; est autem et undecimus contemplabilis: ipse enim quartus est alterius septimanæ; rursùs verò et decimus septimus contemplabilis: ipse siquidem quartus est a quarto decimo, septimus verò ab undecimo. — Sect. II, aph. 24.

258. Podagrici morbi, intrà diem quadragesimum deposita inflammatione, subsistunt. — Sect. VI, aph. 49.

259. Quibus crisis fit, his nos quæ accessionem præcedit, gravis; quæ autem subsequitur, levior ferè solet existere. — Sect. II, aph. 13.

260. Paroxysmos verò et constitutiones indicabunt morbi, et anni tempora, et periodorum at se mutuò incrementa sive quotidiè, alternis diebus, sive ex longiore fiant intervallo; quin etiam per ea quæ juxtà apparent, eadem indicantur: velut in pleuritide laborantibus, si sputum statim appareat inter initia ipsam abbreviat; si verò posteà appareat, producit. Urinæ quoque et alvi excrementa et

255. Tout frisson advenant le sixième jour d'une fièvre, annonce une crise difficile.

256. Dans les maladies avec paroxysmes, si la fièvre reprend le lendemain à la même heure, quelle que soit l'époque de la journée où elle eût quitté la veille, la crise se fait difficilement.

257. Le quatrième jour est indicatif de ce qui doit arriver le septième ; le huitième étant le premier jour de la deuxième semaine, le onzième, qui est le quatrième de cette même semaine, devient indicatif. Le dix-septième est de même indicatif, parce qu'il est le quatrième de la troisième semaine, qui commence le quatorzième, et le septième de la même semaine à compter du onzième.

258. Dans les affections goutteuses, l'inflammation se calme et la maladie se guérit en quarante jours.

259. La nuit qui précède un paroxysme critique est orageuse, celle qui suit est ordinairement plus calme.

260. Il est essentiel, pour s'assurer de la nature des redoublements et du type de la maladie, de tenir compte, non-seulement de son caractère propre, mais de la saison et du rapport mutuel des périodes ou des intervalles que laissent entr'eux les accès ; il faut voir si les accès reparaissent tous les jours, ou de deux jours l'un, ou même au bout d'un intervalle plus long. Les symptômes généraux

sudores cum apparuerint, judicatu faciles vel difficiles, et breves vel longos fore morbos, indicant. — Sect. I, aph. 12.

261. Quos febres longæ exercent, iis tubercula ad articulos vel dolores fiunt. — Sect. IV, aph. 44.

262. A diurno partium ad ventrem attinentium dolore, suppuratione. — Sect. VII, aph. 22.

263. Quibus arida et dura cutis obtenditur, sine sudore moriuntur; quibus verò laxa et rara, cum sudore vitam finiunt. — Sect. V, aph. 71.

264. Pueris, plurimi morbi judicantur: alii intra dies quadraginta, nonnulli intra septem menses, quidam intra annos septem, alii ipsis ad pubertatem accedentibus: qui verò pueris permanerint, neque circà pubertatem soluti fuerint, aut fœminis quum menses eruperint iis, consuecere consueverunt. — Sect. III, aph. 28.

265. Quum ætas sit veri similis, sudores in febribus multos expectare oportet. — Sect. III, aph. 6.

pourront aussi , suivant le temps qu'ils se manifestent, dans le cours de la maladie qu'on observe, servir d'indices ; ainsi les crachats qu'on aperçoit dès les premiers jours d'une pleurésie , annoncent que la maladie sera de courte durée ; s'ils tardent à paraître, la maladie se prolongera. Les urines, les déjections et les sueurs indiquent aussi, lorsqu'elles paraissent, si la maladie doit se terminer difficilement ou non ; si elle doit être d'une longue ou d'une courte durée.

261. Il survient des tumeurs ou des douleurs articulaires, à ceux dont les fièvres se prolongent.

262. Une douleur qui se fait sentir longtemps dans quelque partie du bas-ventre , est suivie de suppuration.

263. Ceux qui ont la peau sèche et dure , meurent sans sueur , mais ceux qui ont la peau rare , lâche et molle, meurent avec sueur.

264. Les maladies de l'enfance sont en général jugées en quarante jours, les autres en sept mois ; quelques-unes en sept ans , quelques autres vers la puberté. Celles qui ayant persisté dans l'enfance , ne se terminent point à la puberté chez les garçons , ou à la première éruption des règles chez les filles, durent ordinairement toute leur vie.

265. Lorsque l'été est semblable au printemps , il faut s'attendre à beaucoup de sueurs dans les fièvres.

266. Quibus ex morbo convalescentibus pars aliqua laborat, è abscessus fiunt. — Sect. IV, aph. 32.

267. Sed et si ante morbum pars quæpiam laboraverit, in eam se morbus obsfirmat. — Sect. IV, aph. 33.

268. Qui per febres lassitudinem sentiunt, iis ad articulos, et juxta maxillas potissimum abscessus fiunt. — Sect. IV, aph. 34.

269. Ubi fauces ægrotant, aut tubercula nascuntur in corpore, excretiones inspicere oportet: nam si biliosæ fuerint, corpus unà ægrotat; si verò similes sanis, tutum est corpus nutrire. — Sect. II, aph. 15.

270. In febribus, quæ abscedunt, si primis judicationibus non solvuntur, longitudinem morbi significant. — Sect. IV, aph. 54.

271. In perturbationibus ventris et vomitibus spontè evenientibus, si quidem qualia oportet purgari purgentur, confert et facile ferunt, sin minus contrà. Sic verò et vasorum evacuatio, si quidem fiat qualem fieri decet, confert et facile ferunt, sin minus contrà. Quocircà considerare oportet et regionem, et anni tempus, et ætatem, et morbos, in quibus expedit aut non. — Sect. I, aph. 2.

266. Si dans la convalescence d'une maladie , l'on ressent de la douleur dans une partie quelconque , c'est dans cette partie que se forme le dépôt.

267. S'il y avait quelque partie affectée avant la maladie , c'est là qu'elle fixe son siège.

268. Une sensation de lassitude pendant la fièvre , est suivie d'abcès vers les articulations et surtout près des mâchoires.

269. Lorsque la gorge est affectée , et que le corps se couvre de vésicules , examinez toutes les évacuations ; si elles sont bilieuses , tout le corps est malade ; si elles sont comme celles des gens en santé , donnez en toute sûreté des aliments.

270. Dans les fièvres , les dépôts qui ne sont pas dissipés dès les premières crises , indiquent que la maladie sera longue.

271. Dans le flux de ventre et les vomissements qui surviennent naturellement , si l'évacuation se fait des humeurs qui doivent être évacuées , elle est utile et facile à supporter ; et si elle se fait dans le sens contraire , elle est nuisible et malaisée à supporter. Il en est de même de l'évacuation des vaisseaux , car si elle est telle qu'elle doit être , elle est salutaire et facile à supporter , sinon il arrive le contraire. C'est pourquoi il faut considérer la région , l'époque de l'année , l'âge , et les maladies où cette évacuation convient ou ne convient pas.

272. In profluviis alvi, mutationes excrementorum juvant, nisi ad mala mutatio fiat. — Sect. II, aph. 14.

273. Quibus per febres morbus regius dic septimo, aut nono, aut undecimo, aut decimo quarto supervenerit, bonum, nisi dextrum hypochondrium durum est, alioquin minimē bonum. — Sect. IV, aph. 64.

274. Quibus in febribus morbus regius supervenerit antē septimum diem, malum. — Sect. IV, aph. 62.

275. Febricitantibus, nisi diebus imparibus febris reliquerit, solet reverti. — Sect. IV, aph. 61.

276. Sudores febricitantibus boni qui manara ceperunt die tertio, quinto, septimo, nono, undecimo, decimo quarto, decimo septimo, vigesimo primo, vigesimo septimo, trigesimo primo et trigesimo quarto; ii enim sudores morbos judicant: qui secus evenerint, laborem, morbi longitudinem, et recidivas significant. — Sect. IV, aph. 36.

277. Frigidi sudores, cum febre quidem acutâ, mortem; cum mitiori verò, morbi longitudinem significant. — Sect. IV, aph. 37.

278. A sudore horror, non bonum. — Sect. VII, aph. 4.

272. Dans les cours de ventre , le changement des matières est avantageux , à moins qu'elles ne changent en pis.

273. La jaunisse qui survient le septième , le neuvième , le onzième , ou le quatorzième jour , est avantageuse dans les fièvres , à moins qu'il n'y ait dureté de l'hypochondre droit , car dans ce cas cette complication est de moins bon augure.

274. Si dans les fièvres il survient une jaunisse avant le septième jour , c'est un mauvais signe.

275. Les fébricitants que la fièvre quitte un jour autre qu'un jour impair , sont sujets à la voir reparaître.

276. Les sueurs sont bonnes aux fébricitants quand elles commencent à couler le troisième , le cinquième , le septième , le neuvième , le onzième , le quatorzième , le dix-septième , le vingt-et-unième , le trente-et-unième et le trente-quatrième jour ; car de telles sueurs jugent les maladies : mais les sueurs qui n'arrivent point en ces jours , annoncent des symptômes graves , la longueur des maladies et des rechutes .

277. Les sueurs froides , avec fièvre aiguë , sont un signe de mort ; mais avec une fièvre douce et modérée , elles présagent la longueur de la maladie .

278. Le frisson qui vient après la sueur n'est pas un bon signe .

279. Febricitanti sudor superveniens, febre non desiciente, malum : prorogatur enim morbus, et multam humiditatem significat. — Sect. IV, aph. 56.

280. Quibus, non sine febre, urinæ sunt crassæ, grumosæ et paucæ, si ab iis tenues et copiosæ mejantur prosunt; maxime verò tales redduntur, quibus statim ab initio vel non ità multò post sedimentum inest.—Sect. IV, aph. 69.

281. Quibus sublata hypochondria murmurant, lumborum superveniente dolore, iis alvi humectantur, nisi infernè flatus erumpant, aut urinæ multitudo prodeat; atque hæc in febribus. — Sect. IV, aph. 73.

282. Quibus spes est ad articulos abscessum futurum, abscessu liberat urina multa, crassa et alba redditæ, qualis in febribus cum lassitudinis sensu quarto die quibusdam exire incipit; quod si ex naribus etiam sanguis profluxerit brevi admodum solutio fit. — Sect. IV, aph. 74.

283. Melancholicis et nephreticis hæmorrhoides supervenientes, bono sunt. — Sect. VI, aph. 11.

284. Insanientibus si varices aut hæmorrhoides supervenerint, insaniæ solutio fit. — Sect. VI, aph. 21.

279. La sueur qui survient au fébricitant sans que sa fièvre cesse , est un mauvais signe ; elle indique que la maladie sera longue et qu'il y a surabondance d'humidité.

280. Les malades qui, ayant de la fièvre, ont rendu des urines épaisses, grumeleuses et peu abondantes, et en rendent ensuite de claires et en abondance, s'en trouvent bien. De telles urines succèdent surtout à celles qui contiennent un sédiment dès le principe de la maladie ou peu après.

281. Quand les hypochondres sont élevés , avec borborygmes , s'il survient de la douleur aux lombes , le ventre va se relâcher , à moins qu'il ne sorte des vents par en bas, ou qu'il ne survienne un grand flux d'urine ; cela se voit dans les fièvres.

282. Les malades qui sont menacés d'abcès aux articulations , en sont garantis s'il survient un flux abondant d'urine blanche et épaisse , pareille à celle qui se montre quelquefois au quatrième jour des fièvres accompagnées de lassitude ; que s'il survient aussi un saignement de nez, la maladie se termine plus promptement encore.

283. Les hémorroiïdes qui surviennent aux mélancoliques et à ceux qui sont affectés de maux de reins , leur sont avantageuses.

284. Les varices ou les hémorroiïdes qui surviennent aux aliénés les délivrent de leur folie.

285. Quæ judicantur et judicata sunt perfectè, neque moveto, neque innovato, sive purgantibus medicamentis, sive aliis irritamentis, sed sinito. — Sect. I, aph. 20.

286. Quæ in morbis relinquuntur post crisim, recidivas facere consueverunt. — Sect. II, aph. 12.

287. Acuti morbi in quatuordecim diebus terminantur. — Sect. II, aph. 23.

288. Tertiana exquisita septenis ad summum circuitibus judicatur. — Sect. IV, aph. 59.

289. Qui tetano corripiuntur, intra quatuor dies intereunt: si verò hos superaverint, incolumes evadunt. — Sect. V, aph. 6.

290. Qui pleuritide laborant, nisi intra quatuordecim dies supernè repurgentur, iis in empyema fit mali translatio. — Sect. V, aph. 8.

291. Distillationes in ventrem superiorem ad suppurationem pervenijunt intra viginti dies. — Sect. VII, aph. 38.

292. Ubi somnus delirium sedat, bonum. — Sect. II, aph. 2.

293. Convulsio ab elleboro, lethalis. — Sect. V, aph. 1.

285. Quand la crise se fait ou quand elle est entièrement faite , il ne faut rien remuer ni innover , soit par des purgatifs, soit par d'autres irritants, mais on doit laisser agir la nature.

286. Ce qui reste dans les maladies après la crise, a coutume de causer des rechutes.

287. Les maladies aiguës se terminent en quatorze jours.

288. Une fièvre tierce franche se juge au plus tard en sept accès.

289. Les tétaniques meurent en quatre jours ; lorsqu'ils passent ce terme, ils guérissent.

290. Si la pleurésie ne se termine pas dans l'espace de quatorze jours par l'expectoration, elle se convertit en empyème.

291. Les catarrhes qui attaquent la poitrine passent à l'état de suppuration dans l'espace de vingt jours.

292. Le sommeil est avantageux lorsqu'il apaise le délire.

293. La convulsion qui suit l'ingestion de l'ellébore est mortelle.

294. A purgatione immodica convulsio aut singultus superveniens, malum. — Sect. V, aph. 4.

295. A medicamento poto, convulsio mortifera. — Sect. VII, aph. 25.

296. Si senibus suprā modum purgatis singultus accidat, minimè bonum. — Sect. VII, aph. 41.

297. Cui perfecta fuerit verica, aut cerebrum, aut cor, aut septum transversum, aut tenue quoddam intestinum, aut ventriculus, aut jecur, lethale. — Sect. VI, aph. 18.

298. Si quod gracile intestinum perfectum sit, non coalescit. — Sect. VI, aph. 24.

299. Perfectum os, aut cartilago, aut nervus, aut genae tenuis particula, aut præputium, neque augetur, neque coalescit. — Sect. VI, aph. 19.

300. Quodcumque os, sive cartilago, sive nervus præcisis fuit in corpore, neque augetur, neque coalescit. — Sect. VII, aph. 28.

301. Si omentum ceciderit, necessariò computrescit. — Sect. VI, aph. 58.

302. Si in ventrem sanguis præter naturam effusus fuerit, suppurari necesse est. — Sect. VI, aph. 20.

303. Quibus divisum est cerebrum, his febrem et biliosum vomitum supervenire necesse est. — Sect. VI, aph. 50.

294. La convulsion ou le hoquet qui vient après une purgation excessive est un accident grave.

295. Le spasme qui survient après un purgatif est mortel.

296. Si le hoquet survient chez un vieillard qui a une superpurgation, c'est mauvais signe.

297. Quand la vessie ou le cerveau, ou le cœur, ou le diaphragme, ou quelque intestin grêle, ou l'estomac, ou le foie a été blessé, le cas est mortel.

298. Quand l'intestin grêle a été divisé il ne se réunit point.

299. Si un os a été divisé, ou un cartilage, ou un nerf, ou la partie mince de la joue, ou le prépuce, il ne se réunit ni ne se répare.

300. Tout os, tout cartilage ou tout nerf qui a été résséqué, en quelque partie du corps que ce soit, ne croît ni ne se réunit point.

301. Si une partie des épiploons sort, elle se gangrène inévitablement.

302. Le sang épanché dans le ventre, tourne nécessairement en suppuration.

303. Les plaies du cerveau causent toujours la fièvre et des vomissements bilieux.

304. Propter plagam in capite acceptam , stupor aut desipientia, malum. — Sect. VII, aph. 14.

305. Ab ossis præcisione , delirium , si in vacuum usquè penetraverit. — Sect. VII, aph. 24.

306. Quibus occasione aliqua cerebrum fuerit vehementer concussum , mutos protinus fieri necesse est. — Sect. VII, aph. 58.

307. Quibus sunt cum ulceribus tumores conspicui , ii raro convelluntur aut insaniunt ; his verò repente evanescentibus, si quidem postica parte factum sit, convulsiones et tetani accidunt ; si verò fronte insaniae, aut lateris dolores acuti, aut empyema, aut dysenteria si rubicundi fuerint tumores. — Sect. V, aph. 65.

308. Circum glabra ulcera , maligna. — Sect. VI, aph. 4.

309. Aqua inter cutem laborantibus exorta in corpore ulcera non facilè sanantur. — Sect. VI, aph. 8.

310. Quæcumque ulcera annua sunt, aut longiore tempore durant, in iis os abscedere est necesse, et cicatrices cavas fieri. — Sect. VI, aph. 45.

311. A forti in ulceribus pulsu hæmorrhagia , malum. — Sect. VII, aph. 21.

304. La stupeur ou le délire consécutives à une plaie de tête, sont toujours de mauvais augure.

305. Le délire est la conséquence des plaies pénétrantes des os du crâne.

306. La perte instantanée de la parole suit toujours les commotions du cerveau, quelles qu'en soient les causes.

307. Ceux qui ont des plaies compliquées de tuméfaction , éprouvent rarement des convulsions ou du délire ; mais si la tuméfaction disparaît tout à coup, cette disparition est suivie de convulsions et de tétanos si la plaie existe à la partie postérieure du corps ; et de délire, ou de douleurs aiguës de côté, ou d'empyème ou de dysenterie, si la plaie est située à la partie antérieure du corps et si la tuméfaction était rouge.

308. La chute des poils autour des ulcères indique la malignité de ces derniers.

309. Les ulcères qui attaquent les hydropiques se cicatrisent difficilement.

310. Un ulcère ne saurait durer un an ou plus sans amener l'exfoliation de l'os placé dessous et sans laisser après la guérison une cicatrice profonde.

311. L'hémorragie qui vient d'un ulcère où l'on sent de fortes pulsations , est dangereuse.

312. Erysipelas foris intrò converti , malum ; intùs verò foras, bonum. — Sect. VI, aph. 25.

313. Ab ossis nudatione erysipelas , malum. — Sect. VII, aph. 49.

314. Ab erysipelate putredo aut suppuratio , malum. — Sect. VII, aph. 20.

315. Latæ pustulæ non admodùm puriginosæ. — Sect. VI, aph. 9.

316. Ex syderatione os abscedit.—Sect. VII, aph. 77.

317. Dum pus fit , dolores et febres accidentunt magis quâm pure confecto. — Sect. II, aph. 47.

318. Quibus in corpore suppuratum aliquod existens, nullam sui dat significationem , iis ob crassitudinem puris aut loci nou se prodit. — Sect. VI, aph. 41.

319. Si empyis quum uruntur aut secantur , purum et album pus effluxerit, evadent, si verò cruentum, fæculentumque et fœtidum, pereunt. — Sect. VII, aph. 44.

320. Quibus purulentum jecur aduritur , si purum pus et album effluat salvi fient, in tunicâ enim ipsis pus continetur : si verò qualis amurca profluat, intereunt.— Sect. VII, aph. 45.

312. Quand l'érysipèle passe du dehors au dedans, c'est mauvais, mais s'il passe du dedans au dehors, ce déplacement est avantageux.

313. L'érysipèle qui survient à une plaie avec dénudation d'un os, est très fâcheux.

314. L'érysipèle qui se termine par pourriture ou suppuration est grave.

315. Les pustules larges ne causent pas une grande démangeaison.

316. Le sphacèle entraîne l'exfoliation de l'os.

317. Pendant que la suppuration s'opère, il y a plus de fièvre et de douleur que quand l'abcès est formé.

318. Lorsque de la suppuration existe dans une partie quelconque et qu'elle ne donne aucun signe de sa présence, cela peut tenir soit à la densité du pus, soit à la profondeur du siège du mal.

319. Lorsqu'un empyème est ouvert par le feu ou l'instrument tranchant, si le pus qui s'écoule est pur et blanc, le malade en réchappe, mais si le pus est sanguinolent, bourbeux et fétide, la mort est certaine.

320. Quand on ouvre avec le cautère un abcès au foie, si le pus qui en sort est blanc et pur, le malade guérit car l'abcès était enkysté : mais si ce pus ressemble à de la lie d'huile, il meurt.

321. Si in magnis vulneribus et pravis tumores nou appareant, ingens malum. — Sect. VI, aph. 66.

322. Tumores molles boni, crudi verò mali. — Sect. V, aph. 67.

323. Convulsio vulneri superveniens, lethalis. — Sect. V, aph. 2.

324. A tuberculi introrsùm eruptione exsolutio, vomito et animi defectio fit. — Sect. VII, aph. 8.

325. Ophthalmia laboranti, alvi profluvio corripi bonum. — Sect. VI, aph. 17.

326. Quicumque empyi aut hydropici uruntur aut se cantur, si pus aut aqua universum effluxerit, omnino moriuntur. — Sect. VI, aph. 27.

327. Si quis sanguinem aut pus ejiciat, renum aut vesicæ exulcerationem significat. — Sect. IV, aph. 75.

328. Quibus cum urinâ crassâ, exiguae carunculæ aut veluti pili unâ exeunt, his à renibus excernuntur. — Sect. IV, aph. 76.

329. Quibus cum urina crassa furfura quædam simul minguntur, his vesica scabie laborat. — Sect. IV, aph. 77.

421. Lorsqu'après une blessure grave et mauvaise il ne se développe aucune tuméfaction , c'est un signe très fâcheux.

422. La tuméfaction qui présente de la mollesse est bonne, elle est dangereuse lorsqu'elle reste dure.

423. Les convulsions, suites des blessures, sont mortelles.

324. Un abcès s'ouvrant à l'intérieur donne lieu à des défaillances, à des vomissements, à des syncopes.

325. Dans l'ophthalmie , le flux de ventre est avantageux.

326. Ceux qui ont un empyème ou qui sont hydropiques , si on les traite par le feu ou par le fer, et que le pus ou l'eau s'écoule en totalité, ils meurent généralement.

327. Si l'on urine du sang ou du pus , c'est une marque d'ulcération des reins ou de la vessie.

328. Quand il sort de petites caroncules ou comme des cheveux avec une urine épaisse , ces matières sont produites par les reins.

329. Ceux qui , avec des urines épaisses , rendent des matières furfuracées, ont la vessie attaquée d'un vice psorique.

330. Quibus in urinâ sabulosa subsident, iis vesica calculo laborat. — Sect. IV, aph. 79.

331. Si quis sanguinem aut grumos mejat, aut urinam guttatum emitat, et dolor ad imum ventrem et interfœmineum incidat, ea quæ circâ vesicam sunt, laborant. — Sect. IV, aph. 80.

332. Si quis sanguinem aut pus aut squamulas mejat et gravis odor adsit vesicæ exulceratio significatur. — Sect. IV, aph. 81.

333. Quibus in meatu urinario nascitur tuberculum, suppurato eo autrupto, solvitur. — Sect. IV, aph. 82, et sect. VII, aph. 57.

334. A diutinis hæmorroïdibus curato, nisi una quæpiam servetur, periculum aquæ intercutem, vel tabis impendet. — Sect. IV, aph. 12.

335. A copioso sanguinis fluxu, convulsio aut siugultus, malum. — Sect. V, aph. 3.

336. A sanguinis profluvio delirium aut etiam convulsio, malum. — Sect. VII, aph. 9.

337. In osse ægrotante, caro livida malum. — Sect. VII, aph. 2.

338. Quibus longo coxendicum dolore conflictatis femoris summum suo loco excidit, rursùmque recidit, iis mucores innascuntur. — Sect. VI, aph. 59.

330. Les dépôts sablonneux de l'urine , sont le signe d'un calcul de la vessie.

331. Quand on urine du sang ou des grumeaux de sang, ou quand l'urine sort goutte à goutte , et qu'il y a douleur au bas-ventre et au périnée , les dépendances de la vessie sont malades.

332. Quand on rend du sang ou du pus , ou de petites écailles par les urines, et que l'odeur de celles-ci est forte, c'est une marque que la vessie est ulcérée.

333. S'il se forme quelque petite tumeur dans l'urètre , on en sera délivré lorsqu'elle viendra à suppurer ou à s'ouvrir.

334. Celui qui a été guéri de vieilles hémorroides est en danger de devenir hydropique ou phthisique, si on ne lui en a conservé quelqu'une.

335. Après une forte hémorrhagie , les convulsions ou le hoquet sont d'un mauvais augure.

336. Le délire ou les convulsions après une grande hémorrhagie, sont un signe très grave.

337. Dans les maladies de l'os , si les chairs qui le recouvrent deviennent livides, c'est un mauvais signe.

338. A ceux qui sont tourmentés d'une sciatique chronique et chez lesquels la tête du fémur quitte sa place et y rentre de nouveau, il survient des mucosités.

339. Quibus diurno dolore sciatico vexatis, femur coxa excidit, iis crus contabescit et claudicant nisi urantur.
— Sect. VI, aph. 60.



339. Lorsqu'après de longues douleurs sciatiques , la tête du fémur est sortie de sa cavité, la jambe s'amaigrit et le malade reste boiteux , à moins qu'on n'y applique le feu.



III.

DIÆTETICA.

340. Ubi fames, laborandum non est. — Sect. II,
aph. 16.

341. Non satietas, non fames, neque aliud quidquam
quod naturæ modum excesserit, bonum. — Sect. II,
aph. 4.

342. Ubi cibus præter naturam plus ingestus est,
morbum facit, ostendit et sanatio. — Sect. II, aph. 17.

343. Eorum quæ universim et celeriter nutriunt,
celeres quoque sunt excretiones. — Sect. II, aph. 18.

344. Corporis humidâ carne præditis imperanda fames,
nam fames siccatur corpora. — Sect. VII, aph. 59.

345. Lac præbere capite dolentibus malum; malum
verò et febricitantibus et quibus hypochondria elata sunt
aut murmurantia, et siticulosis; malum item quibus bi-

III.

DIÉTÉTIQUE.

340. Quand on a faim , il faut s'abstenir de tout travail.

341. La réplétion , la faim , ni toute autre chose qui excède les bornes de la nature ne peut être bonne.

342. C'est souvent un excès de nourriture que les maladies reconnaissent pour leur cause , et le traitement lui-même (l'abstinence) nous la dévoile.

343. Des aliments qui nourrissent rapidement et d'une manière complète procurent aussi des déjections rapides.

344. Il faut nourrir peu les corps qui ont les chairs humides , car la faim dessèche le corps.

345. Le lait est une mauvaise nourriture pour ceux qui ont des douleurs de tête ; il est mauvais aussi aux fébricitants et à ceux dont les hypochondres sont météo-

liosæ dejectiones , febris acuta , et copiosa sanguinis eva-
cuatio facta est. Convenit verò tabidis non admodum valdè
febricitantibus lac præbere , et in febribus longis, et lan-
guidis : dùm nullum ex suprà dictus signum adsit , et
præter rationem evacuatis. — Sect. V, aph. 64.

346. Victus humidus febricitantibus omnibus confert,
maximè verò pueris , et aliis qui tali victu uti consueve-
runt. — Sect. I, aph. 16.

347. Aqua quæ citò calefit et citò refrigeratur, levis-
sima. — Sect. V, aph. 26.

348. Famem thorexis solvit. — Sect. II, aph. 21.

349. Ventres hyeme et vere calidissimi sunt , et
somni longissimi, per ea igitur tempora copiosiora alimenta
sunt exhibenda. Si quidem calidi innati plus habent, undè
et copiosiore indigent alimento : indicio sunt ætates et
athletæ. — Sect. I, aph. 15.

350. Estate et automno cibos difficillimè ferunt,
hyeme facillimè, deindè vere. — Sect. I, aph. 18.

risés ou agités par des borborygmes ; il ne convient pas davantage à ceux qui sont altérés, à ceux qui ont des selles bilieuses, une fièvre aiguë, et à ceux à qui on a tiré beaucoup de sang.

Le lait convient beaucoup au contraire aux phthisiques qui n'ont pas beaucoup de fièvre, et dans les fièvres longues et de langueur, s'il ne se présente aucun des signes énumérés plus haut, et si les malades n'ont pas éprouvé des évacuations excessives.

346. Le régime humide convient à tous les fébricitants, mais surtout aux enfants, et à toutes les personnes habituées à ce régime.

347. L'eau qui s'échauffe et se refroidit promptement est la plus légère.

348. Un peu de vin apaise la faim.

349. Pendant l'hiver et pendant le printemps, l'estomac est très chaud et le sommeil est très long ; c'est pourquoi, à ces époques de l'année, il faut accorder au corps une plus grande abondance de nourriture. En effet, la chaleur naturelle étant plus considérable, on a besoin de plus d'aliments. Les jeunes gens et les athlètes en sont une preuve.

350. En été et en automne, on supporte plus difficilement les aliments ; on digère moins difficilement au printemps, et très bien en hiver.

351. Senes facillimè jejunium ferunt, deinde qui constanti sunt ætate; minimè adolescentes: ex omnibus verò præcipuè pueri, præsertim illi qui inter ipsos sunt vivi-dores. — Sect. I, aph. 13.

352. Qui crescunt, plurimùm habent calidi innati; plurimo igitur egent alimento: alioquin corpus absumitur. Senibus verò parum calidi inest, paucis propterea fomiti-bus indigent, quia multis id extinguitur. Hanc etiam ob causam febres senibus non perindè acutæ sunt, frigidum enim eorum corpus. — Sect. I, aph. 14.

353. Impura corpora quò plus nutriversis eò magis lædes. — Sect. II, aph. 10.

354. Et quibus semel aut bis, aut plura aut pauciora, et per partes offerre oporteat, considerandum: concedendum autem aliquid tempori anni, regioni, ætati et consuetudini. — Sect. I, aph. 17.

355. Tenues et exacti victus, in morbis longis semper, et in acutis ubi non expedit, periculosi sunt. Et rursùs victus ad extremam tenuitatem progressi difficiles sunt, et repletiones ad extremum progressæ difficiles sunt. — Sect. I, aph. 4.

356. In tenui victu delinquunt ægri, ob id magis læduntur: quicumque enim error committitur, major im-

351. Les vieillards supportent très facilement le jeûne, en second lieu les hommes faits ; quant aux adolescents, ils ne peuvent le supporter, pas plus que les enfants, surtout ceux qui sont doués d'une grande énergie vitale.

352. Ceux qui croissent ont beaucoup de chaleur naturelle ; il leur faut donc beaucoup de nourriture ; autrement leur corps dépérit. Les vieillards ont peu de chaleur , c'est pourquoi il leur faut peu de nourriture. En effet, une nourriture abondante éteint en eux la chaleur. Comme le corps des vieillards est froid, ils ont aussi des fièvres moins aiguës.

353. Plus on donne de nourriture à un corps chargé d'humeurs impures, et plus aussi on lui nuit.

354. On doit considérer quels sont ceux auxquels on peut accorder des aliments une fois ou deux par jour, ceux aussi à qui il faut les donner en plus ou en moins grande quantité , ou à doses fractionnées. Il faut également faire quelques concessions à la saison, à la région, à l'âge et à l'habitude.

355. Un régime exigu et strict est toujours dangereux dans les maladies dont le cours est long, il est également dangereux dans les maladies aiguës qui ne l'exigent pas. Un régime trop exigu est aussi nuisible que des réplétions immodérées.

356. Les malades sont naturellement portés à enfreindre leur régime lorsqu'il est sévère , et alors aussi,

tenui fit, quam in paulo pleniore victu. Propterea etiam sanis periculosus valde tenuis, ac status, et exquisitus victus, quoniam errores gravius ferunt. Hac igitur de causâ tenuis et accuratus victus eo qui sit paulo plenior, maximâ ex parte periculosior. — Sect. I, aph. 5.

357. Si febricitanti quis cibum exhibuerit, sano quidem robur, et ægrotanti morbus. — Sect. VII, aph. 65.

358. Ubi morbus peracutus est, statim extremos labores habet, et extremè tenuissimo victu uti necesse: ubi verò non, sed pleniùs licet cibare, tantùm à tenui recendum, quantò morbus extremis remissior fuerit. — Sect. I, aph. 7.

359. Cùm morbus in vigore fuerit, tunc tenuissimo victu uti necesse. — Sect. I, aph. 8.

360. Conjicere autem dportet num sufficiat victus ægrotis usquè ad morbi vigorem, et utrùm prius ille deficiet, neque cum eo victu perdurare poterit, vel morbus antè deficiet et remittet. — Sect. I, aph. 9.

361. Quibus statim igitur vigor adest, tenuiter statim

les écarts qu'ils font leur sont très nuisibles. En effet, toute faute commise dans ce cas est beaucoup plus fâcheuse dans ses résultats que lorsque le régime est plus substantiel. C'est aussi pour cela que les personnes qui, à l'état de santé, se sont habituées à un régime de vie trop frugal et toujours le même, supportent très difficilement le moindre excès. En général, l'habitude d'un régime sévère et strict est toujours chose plus dangereuse qu'un régime un peu plus copieux.

357. Si l'on donne de la nourriture à un fébricitant, hors de l'accès, elle lui est profitable, mais s'il en fait usage pendant l'accès, elle lui est funeste.

358. Lorsque la maladie est arrivée à son summum d'intensité, c'est alors que le péril est imminent, et il faut alors aussi avoir recours à une diète très sévère : mais quand il n'en est pas ainsi, et qu'on peut nourrir le malade davantage, il faut accorder d'autant plus de nourriture qu'on s'éloigne davantage de l'acuité de la maladie.

359. Quand la maladie est dans toute sa force, il faut alors user de l'abstinence la plus rigoureuse.

360. Il faut bien examiner si le malade pourra se soutenir par ses propres forces jusqu'au plus haut période de la maladie, et s'assurer s'il ne succombera pas le premier et s'il pourra résister à la diète, ou si la maladie cédera auparavant.

361. Lorsque la période d'acuité arrive promptement,

alendi : quibus verò posteà vigor futurus est, iis sub illud tempus et paulò antè subtrahendum : priùs verò uberius alendum , quò durare possit aeger. — Sect. I, aph. 10.

362. In paroxysmis cibum subtrahere oportet , exhibere enim noxium ; et quicumque morbi per periodos exacerbantur , in eorum paroxysmis subtrahere oportet . — Sect. I, aph. 2.

363. Quibus per circuitus accessiones contingunt , nihil dato neque cogito , sed de cibis antè indicationem detrahito. — Sect. I, aph. 19.

364. Quæ longo tempore extenuata sunt corpora , sensim reficere oportet ; quæ verò brevi , celeriter . — Sect. II, aph. 7.

365. Facilius est repleri potu , quam cibo . — Sect. II , aph. 11.

366. Ejus qui à morbo cibum capit , nihil proficere corpus , malum . — Sect. II, aph. 31.

367. Omnes ferè qui malè se habent circa initia , benè cibati et , nihil , edendo proficientes , circa finem inap- petentes sunt. Qui verò initio nihil omnino appetunt ,

il faut nourrir légèrement ; mais quand la marche de la maladie est lente, on doit retrancher les aliments pendant l'acuité et un peu avant : mais pendant les jours qui précèdent cette époque de la maladie , il faut accorder plus d'aliments , afin que le malade puisse résister.

362. Pendant les paroxysmes des maladies , il faut priver de nourriture, en donner serait nuisible. Quant aux maladies qui ont des exacerbations périodiques , il faut aussi prescrire la diète pendant ces exacerbations.

363. Dans les fièvres à paroxysmes réguliers , ne donnez rien ni ne forcez pas le malade à rien prendre ; au contraire , retranchez un peu de nourriture avant l'accès.

364. Les corps qui ont dépéri lentement, doivent être réparés lentement ; ceux qui ont dépéri promptement doivent être réparés avec rapidité.

365. Les boissons réparent plus vite les forces que les aliments solides.

366. Si , en relevant de maladie , l'on prend de la nourriture , et que le corps ne profite pas , c'est mauvais signe.

367. Presque tous ceux qui ne se trouvent pas bien, quoique mangeant beaucoup , et auxquels la nourriture ne profite pas , finissent par perdre l'appétit. Ceux au con-

paulò post edendi appetentes sunt, ii melius evadunt. —
Sect. II, aph. 32.

368. Si à morbo cibum capiens quispiam vires non recuperet, copiosiore alimento corpus uti indicat; si verò cibum non capienti idem eveniat, vacuatione indigere sciendum est. — Sect. II, aph. 8.

369. Impura corpora quò plus nutriversis, eò magis læseris. — Sect. II, aph. 40.

370. Sudor multus per somnum citrà causam manifestam factus, copiosore cibo corpus uti significat; quod si cibum non assumenti hoc accidat, vacuatione indigere significat. — Sect. IV, aph. 41.

371. Ubi fauces ægrotant aut tubercula nascuntur in corpore, excretiones inspicere oportet: nam si biliosæ fuerint, corpus unâ ægrotat; si verò similes sanis, tutum est corpus nutrire. — Sect. II, aph. 45.

372. Quibus tubercula ad articulos vel dolores post febres diurnas fiunt, ii alimentis copiosioribus utuntur. — Sect. IV, aph. 45.

373. Paulò deterior potus et cibus, suavior tamen, melioribus quidem, sed insuavioribus est anteferendus. — Sect. II, aph. 38.

traire qui d'abord n'ont pas de goût pour les aliments, éprouvent plus tard de l'appétit, et ces derniers se rétablissent mieux.

368. Si un convalescent ne se fortifie pas en mangeant, c'est un signe qu'il prend trop de nourriture. S'il en arrive de même à celui qui ne prend pas de nourriture, il faut savoir qu'il y a besoin de purgation.

369. Plus vous nourrirez des corps impurs et plus vous leur nuirez.

370. Les sueurs abondantes qui paraissent dans le sommeil, sans être déterminées par une cause évidente, sont un indice que le malade prend trop de nourriture ; si elles ont lieu sans qu'il en prenne, il a besoin d'être purgé.

371. Lorsque la gorge est malade, ou s'il survient des boutons sur le corps, considérez les excrétions ; car si elles sont bilieuses, tout le corps participe au mal ; mais si elles sont semblables à celles des gens en santé, on peut donner des aliments avec sécurité.

372. Ceux chez lesquels il survient des tumeurs aux articulations ou des douleurs après des fièvres de longue durée, prennent trop d'aliments.

373. On doit préférer une nourriture et une boisson de moindre qualité mais de meilleur goût, à d'autres qui, bien que de qualité supérieure, seraient moins agréables au goût.

IV.**THERAPIA.**

374. Quicumque morbi ex repletione fiunt, curat evacuatio, et quicumque ex evacuatione, repletio, et aliorum contrarietas. — Sect. II, aph. 22.

375. Omnia secundùm rationem facienti, si non succedant secundùm rationem, non est transeundum ad aliud, manente eo quod à principiis visum fuit. — Sect. II, aph. 52.

376. Quæ educere oportet, quo maximè vergunt du-
cenda per loca convenientia. — Sect. I, aph. 21.

377. Purgantium medicamentorum usu, talia è cor-
pore educenda, qualia etiam spontè prodeuntia juvant:
contrario verò modo exeuntia, sistenda. — Sect. IV,
aph. 2.

IV.**THÉRAPEUTIQUE.**

374. On guérit par évacuation les maladies qui proviennent de réplétion, et par la réplétion celles qui viennent d'évacuation ; c'est aussi par les contraires qu'on guérit les autres.

375. Si un traitement est indiqué et rationnel , il ne faut point passer à un autre tant que la même indication subsiste , lors même que ce traitement ne produirait pas l'effet qu'on en attendrait.

376. Les humeurs qu'il importe d'évacuer doivent être conduites par des voies convenables là où elles se portent principalement d'elles-mêmes.

377. Par l'emploi des remèdes purgatifs , il faut tirer du corps les humeurs telles qu'elles sortiraient utilement d'elles-mêmes et sans le secours des médicaments ; mais il faut arrêter celles qui sortent d'une manière contraire.

378. Parte capitis posteriore dolenti, in frontem recta excurens vena incisa prodest. — Sect. V, aph. 68.

379. Est tamen ubi in tetano sine ulcere, juveni benè carnosο, æstate media, aquæ frigidæ larga perfusio calorem revocat : calor verò hæc sanat. — Sect. V, aph. 21.

380. Difficultatem urinæ phlebotomia solvit, secundæ verò interiores. — Sect. VI, aph. 36.

381. Urinæ stillicidium et difficultatem, vini meraci potio et venæ sectio solvit. Incidendæ autem sunt venæ interiores. — Sect. VII, aph. 48.

382. Ruptiones quæ ex dorso ad cubitum descendunt, venæ sectio solvit. — Sect. VI, aph. 22.

383. Anxietudinem, oscitationem, horrorem, vinum pari aquæ temperatum portione epotum solvit. — Sect. VII, aph. 56.

384. Duobus doloribus simul obortis, non eadem tamen in parte, vehementior obscurat minorem. — Sect. II, aph. 46.

385. Plurimum et repente vacuare aut replere, calefacere aut refrigerare, aut alio quovis modo corpus movere periculosem. Omne si quidem nimium naturæ inimicum

378. La douleur à la partie postérieure de la tête se guérit par l'ouverture de la veine qui passe droit sur le front.

379. Dans un tétanos sans ulcères (non traumatique), survenu chez un homme jeune et robuste , au milieu de l'été, il arrive quelquefois que d'abondantes affusions d'eau froides appellent la chaleur , et que la chaleur amène la solution de la maladie.

380. La difficulté d'uriner se guérit par la saignée, mais il faut ouvrir les veines internes.

381. Le vin pur et la saignée guérissent la strangurie et la dysurie , mais il faut ouvrir les veines internes.

382. Quand les fluxions ou rhumatismes descendant de l'épine du dos vers le coude , la saignée les guérit.

383. Du vin bu avec égale quantité d'eau fait cesser l'anxiété, les bâillements et l'horripilation.

384. Si deux douleurs naissent ensemble, mais dans des régions différentes , la plus vive des deux l'emporte sur l'autre.

385. Il est dangereux d'évacuer beaucoup et subitement ou de remplir, d'échauffer ou de rafraîchir, ou enfin d'émouvoir le corps de quelque manière que ce soit ; car

est ; quod verò paulatim fit, tutum, et præsertim ubi quis ex altero in alterum progreditur. — Sect. II, aph. 51.

386. Quæ judicantur et judicata sunt perfectè, neque moveto, neque innovato, sive purgantibus medicamentis, sive aliis irritamentis, sed sinito. — Sect. I, aph. 20.

387. Quibus sana sunt corpora, iis purgationes difficiles sunt et laboriosæ. — Sect. II, aph. 37.

388. Qui sano sunt corpore dūm pharmacis purgantur celeriter exsolvuntur, atque hi qui pravo victu utuntur. — Sect. II, aph. 36.

389. Elleborus periculosus sanas carnes habentibus, convulsionem enim inducit. — Sect. IV, aph. 16.

390. Purgantium medicamentorum usu talia è corpore educenda qualia etiam sponte prodeuntia juvant : contrario verò modo exeuntia, sistenda. — Sect. IV, aph. 2.

391. Si qualia oportet purgari purgentur, confert, et facilè ferunt : si contraria, difficulter. — Sect. I, aph. 25, et sect. IV, aph. 3.

392. Excreta non sunt copiâ aestimanda, sed si qualia oportet exeunt, et facilè ferunt ægri : atque ubi ad animi

tout ce qui est excessif est contraire à la nature ; tandis que ce qui se fait petit à petit est sûr , principalement lorsqu'il s'agit de passer d'une habitude à une autre.

386. Lorsque la crise se fait ou qu'elle est récemment terminée, ne remuez rien et n'innovez rien au traitement, soit au moyen des purgatifs, soit par d'autres irritants, mais abstenez-vous.

387. Ceux qui ont le corps sain , éprouvent difficilement l'action des purgatifs.

388. Si l'on purge par des médicaments ceux qui ont le corps sain, ils tombent rapidement dans un état de faiblesse extrême, pareil à l'état de ceux qui se nourrissent de mauvais aliments.

389. L'ellébore est dangereux pour les personnes qui ont le corps sain, car il cause des convulsions.

390. Il ne faut se servir des purgatifs que pour faire sortir du corps ce qui en sortirait naturellement, mais il faut empêcher que rien ne sorte inutilement.

391. Si l'on évacue ce qui doit l'être , l'évacuation est utile et facile à supporter : dans le cas contraire, elle est supportée difficilement.

392. On ne doit pas estimer les évacuations par leur quantité , mais il faut considérer si l'évacuation est telle

defectum ducere expedit, faciendum, si æger par esse possit. — Sect. I, aph. 23.

393. Concocta medicamento purgante educenda et movenda, non cruda, neque per initia nisi turgeant, plurima verò non turgent. — Sect. I, aph. 22.

394. Quùm morbi inchoant, si quid videtur movendum, move; quùm verò consistunt et vigent, melius est quietem habere. — Sect. II, aph. 29.

395. Quibus venæsectio aut purgatio prodest, his vere secunda vena aut purgatio imperanda. — Sect. VI, aph. 47.

396. Æstate superiores ventres, hyeme verò inferiores purgandi. — Sect. IV, aph. 4.

397. Sub cane et ante canem, difficiles sunt purgationes. — Sect. IV, aph. 5.

398. Sudor multus calidus aut frigidus semper fluens humoris copiam inesse significat; hæc igitur robusto quidem supernè, debili verò infernè, deducenda. — Sect. VII, aph. 61.

399. Sudor multus per somnum citrà causam manifestam factus, copiosiore cibo corpus uti significat: quod

qu'elle doit être, et si on la supporte aisément; et lorsqu'il est utile d'évacuer jusqu'à la défaillance, il le faut faire, pourvu que le malade le puisse supporter.

393. L'on doit évacuer et remuer les humeurs cuites et non celles qui sont crues; il faut s'abstenir de les évacuer dans le commencement des maladies, à moins qu'il n'y ait orgasme, mais le plus souvent il n'y a pas orgasme.

394. Au début des maladies, si l'on croit devoir émouvoir quelque chose, qu'on le fasse; mais quand elles sont dans leur vigueur, rester en repos convient mieux.

395. Ceux à qui la saignée ou les purgatifs sont utiles, doivent être saignés ou purgés de préférence au printemps.

396. Purger en été les cavités supérieures, et en hiver, les cavités inférieures.

397. Les purgations sont laborieuses avant et pendant la canicule.

398. Une grande sueur chaude ou froide, indique une surabondance d'humeurs, qu'il faut évacuer chez l'homme robuste par haut, et chez l'homme faible par bas.

399. Une sueur abondante pendant le sommeil venant sans cause apparente, signifie que le corps use de trop de

si cibum non assumenti hoc accidat, vacuatione indigere significat. — Sect. IV, aph. 41.

400. Quæ educere oportet, quò maximè vergunt, eò ducenda per loca convenientia. — Sect. I, aph. 21.

401. Quibus dejectiones si residere permiseris, neque moveris, veluti strigmenta subsident, et si paucæ sunt, parvus est morbus, sin verò multæ, magnus; iis alvum infrà purgari conducit. Quod si minimè purgato alvo sorbitiones exhibueris, quò plures dederis, eò magis nocebis.
— Sect. VII, aph. 67.

402. Graciles et ad vomendum faciles per superiora purgare oportet, carentes hyemem. — Sect. IV, aph. 6.

403. Vomentes verò difficulter, et mediocriter carnosos, per inferiora, carentes æstatem. — Sect. IV, aph. 7.

404. Tabidis verò carentes, purgationes per superoira. — Sect. IV, aph. 8.

405. Melancholicos infrà vehementius purgationibus, eadem ratione contraria adhibens. — Sect. IV, aph. 9.

406. Quorum alvi lœvitatem intestinorum laborant, eos hyeme suprà purgari, malum. — Sect. IV, aph. 12.

nourriture ; que si le même symptôme se présente chez ceux qui ne prennent pas trop de nourriture , c'est un indice qu'il faut les purger.

400. Les choses qu'il faut évacuer doivent être dirigées où elles se portent d'elles-mêmes et par des voies convenables.

401. Si, laissant reposer les déjections alvines, ne les remuant pas, elles présentent un dépôt comme de râclures, et si ce dépôt est faible , la maladie est légère ; dans le cas où le dépôt est abondant, la maladie est grave et alors il faut purger par bas. Si, n'ayant pas purgé, on donne des boissons nutritives , plus on en fait prendre et plus on nuit.

402. On purgera par haut les personnes maigres qui vomissent facilement, mais on évitera l'hiver.

403. On purgera par bas , en évitant l'été , les personnes d'un embonpoint médiocre et qui vomissent difficilement.

404. Quant à ceux qui craignent la phthisie , on les purgera par le haut.

405. Purgez les mélancoliques fortement par bas , et par la même raison, appliquez les contraires.

406. Purger par haut, pendant l'hiver, ceux affectés de lienterie, est mauvais.

407. In acutis morbis, raro in principiis, medicamentis purgantibus utendum, idque diligentia adhibita circumspetione faciendum. — Sect. I, aph. 24.

408. Purgandum in valde acutis; si turgeat materia eodem ipso die: differre enim in talibus, malum. — Sect. IV, aph. 10.

409. Suprà septum transversum dolores quicunque egent purgatione per superiora purgandum esse significant, qui vero infra sunt, per inferiora. — Sect. IV, aph. 18.

410. Non febricitanti cibi fastidium, oris ventriculi morsus, vertigo tenebrosa et oris amaritudo, purgatione per superiora opus esse significant. — Sect. IV, aph. 17.

411. Febribus expertibus si torments adsint et genuum gravitas et lumborum dolor, inferna purgatione opus esse significant. — Sect. IV, aph. 20.

412. Corpora cum quispiam purgare volet, ea fluxilia facere oportet. — Sect. II, aph. 9.

413. Corpora cum quis repurgare volet, fluxilia reddere oportet. Quod si supra fluxilia reddere voles, alvus sistenda: si verò infra, humectanda. — Sect. VII, aph. 70.

414. Qui ad elleborum non facilè suprapurgantur,

407. Ayez rarement recours aux purgatifs dans le début des maladies aiguës, et faites-le toujours avec beaucoup de circonspection.

408. Dans les maladies très aiguës, purgez le jour même où l'orgasme se montre ; car temporiser en pareil cas, serait dangereux.

409. Les douleurs ressenties au-dessus du diaphragme qui nécessitent l'emploi des purgatifs, indiquent la purgation par haut ; celles au contraire que l'on éprouve au-dessous, réclament la purgation par bas.

410. Le dégoût des aliments, une douleur vive à l'orifice de l'estomac, le vertige ténébreux et l'amertume de la bouche, chez celui qui n'a pas la fièvre, indique le besoin d'une purgation par haut.

411. Quand on a des tranchées, de la pesanteur aux genoux, et de la douleur aux lombes, sans fièvre, c'est une marque que l'on a besoin d'être purgé par en bas.

412. Délayez bien les corps toutes les fois que vous voulez purger.

413. Rendez souples et humides les corps que vous voulez purger. Pour les relâcher par le haut, il faut resserrer le ventre, pour les relâcher par le bas, il faut l'humecter.

414. Ceux qui ne sont pas purgés aisément par l'el-

eorum corpora antè potionem copiosiore alimento et quiete perhumectanda. — Sect. IV, aph. 13.

415. Poto elleboro, corpus movendum potius quam somno tradendum aut quieti : nam vel navigatio indicat motione turbari corpus. — Sect. IV, aph. 14.

416. Quum elleborum magis ducere voles, move corpus ; quum verò sistere, somnum concilia, nec move. — Sect. IV, aph. 15.

417. Qui potione medica dum purgantur, non sitiunt, ipsorum purgandi finis non sit, donec sitiverint. — Sect. IV, aph. 19.

418. Quibus sanguinem à venis detrahere oportet, iis vere secunda est vena. — Sect. VII, aph. 53.

419. Quæcumque non sanant medicamenta, ea ferrum sanat ; quæ non ferrum sanat, ea ignis sanat ; quæ ignis non sanat, incurabilia judicare oportet. — Sect. VIII, aph. 6.

420. Quæ perfrigerata sunt calefacere oportet, præter ea quæ sanguinem profundunt aut brevi profusura sunt. — Sect. V, aph. 19.

421. Frigido verò in his utendum undè fluit aut fluxurus est sanguis, non quidem eo loco, sed circum loca.

lébore , doivent avant que de le prendre , s'humecter le corps par une abondante nourriture et par le repos.

415. Après qu'on a pris de l'ellébore , il vaut mieux agir et se remuer que dormir et se reposer : car la navigation même nous montre que le corps est troublé par le mouvement.

416. Quand on veut que l'ellébore opère beaucoup, il faut mouvoir le corps ; mais quand on veut arrêter son opération, il faut procurer le sommeil et laisser le corps en repos.

417. Ceux qui ayant pris un remède purgatif ne sont point altérés pendant qu'il opère , doivent être repurgés jusqu'à ce qu'il y ait de la soif.

418. Saignez au printemps ceux à qui la saignée est utile.

419. Les maux que les médicaments ne guérissent pas , le fer les guérit ; ceux que le fer ne guérit pas , le feu les guérit ; ceux que le feu ne guérit pas , il faut les regarder comme incurables.

420. Il faut réchauffer les parties qui ont été refroidies, excepté celles qui laissent échapper du sang ou qui pourraient en laisser échapper plus tard.

421. Mais il faut se servir du froid lorsqu'il y a hémmorragie présente ou imminente, en l'appliquant non sur

undè effluit, etsi quæ partium inflammationes aut ardores ad rubrum sanguineumve colorem tendant ex recenti sanguine, iisdem ipsis adhibito, nam inveterata nigrescunt; erysipelas etiam non ulceratum juvat, si quidem exulceratum lædit. — Sect. V, aph. 23.

422. Articulorum dolores et tumores absque ulcere, atque etiam podagricas et convulsiones magna ex parte frigida large effusa lenit et extenuat, solvitque dolorem, nam modicus torpor solvendi vim habet. — Sect. V, aph. 25.

423. Quibus occulti cancri fiunt, non curare melius, curati enim citius intereunt, non curati verò longius vitam trahunt. — Sect. VI, aph. 38.

424. Dolores oculorum, post meraci vini potum et aquæ copiosæ calentis balneum, venæ sectione curant. — Sect. VII, aph. 46.

425. Oculorum dolores meri potio, aut balneum, aut fomentum, aut phlebotomia, aut purgatio solvit.—Sect. VI, aph. 31.



la partie même d'où coule le sang , mais à l'entour. Servez-vous aussi du froid sur les parties où une congestion sanguine récente a eu lieu, ce qui se reconnaît à l'intensité de leur couleur rouge ; le froid appliqué sur des parties anciennement enflammées les mortifie. Ayez encore recours au froid contre des érysipèles non ulcérés , car il aggrave ceux qui sont ulcérés.

422. D'abondantes affusions d'eau froide allègent et dissipent les douleurs articulaires et les tumeurs nou ulcérées , ainsi que les accès de goutte et les spasmes , car une stupeur modérée a la propriété de calmer la douleur.

423. Dans les cancers occultes, la meilleure médecine est de n'en pas faire. Tout traitement hâte la mort ; si l'on s'abstient de tout remède , la vie peut se prolonger longtemps.

424. On guérit les douleurs des yeux par la saignée, après avoir employé le vin pur et un bain d'eau chaude.

425. Les douleurs des yeux cèdent au vin pur pris intérieurement, ou au bain, ou à la fomentation, ou à la saignée, ou à un purgatif.



IV.

GYNÆCOLOGIA.

426. Mulieri si velis menstrua sistere , cucurbitulam quam maximam ad mammam appone.—Sect. V, aph. 50.

427, Menstruis abundantibus , morbi eveniunt ; et subsistentibus , accident ab utero morbi. — Sect. V, aph. 57.

428. Si muliebri profluvio, convulsio et animi defec-
tus superveniant, malo est. — Sect. V, aph. 56.

429. Mulieri menses decolors , nec eodem semper modo et tempore prodeuntes , purgationem indicant esse necessariam. — Sect. V, aph. 36.

430. Si mulier quæ nec prægnans nec puerpera est,
lac habet, ei menstrua defecerunt. — Sect. V, aph. 39.

IV.**GYNÉCOLOGIE.**

426. Quand on veut arrêter les menstrues d'une femme, il faut lui appliquer une grande ventouse aux mamelles.

427. Si les menstrues coulent trop abondamment, il s'engendre des maladies, et si elles ne coulent point, les maladies qui surviennent tirent leur origine de la matrice.

428. Si le flux des femmes cause des convulsions et des défaillances, le cas est grave.

429. Les menstrues qui n'ont point leur couleur naturelle, et qui ne coulent ni à des époques réglées, ni en quantité toujours égale, signifient que la femme a besoin d'être purgée.

430. Si une femme qui n'est ni enceinte ni accouchée a du lait, ses règles ont manqué.

431. Mulieri menstruis deficientibus sanguis è naribus profluens, bonum est. — Sect. V, aph. 33.

432. Suffitus aromatum muliebria edicit, sæpius verò et ad alia utilis esset, nisi capitis induceret gravitatem. — Sect. V, aph. 28.

433. Mulieri sanguinem evomenti, menstruis erumpentibus solutio fit. — Sect. V, aph. 32.

434. Mulier podagrâ non laborat, nisi ipsam menstrua deficiant. — Sect. VI, aph. 29.

435. Quæ præter naturam crassæ non concipiunt, iis uteri os ab omento comprimitur, et priusquam extenuentur non concipiunt. — Sect. V, aph. 46.

436. Quæ frigidos et densos uteros habent, non concipiunt, et quæ præhumidos uteros habent, non concipiunt, extinguitur enim in ipsis genitura, et quæ plus æquo siccis et adurentes, nam alimenti defectu semen corrumpitur. Quæ verò ex utrisque moderatam nactæ sunt temperiem, eæ fœcundæ evadunt. — Sect. V, aph. 62.

437. Par est de maribus ratio, enim propter corporis raritatem spiritus foras discipatur, ita ut genitura ejaculatori nequeat, aut propter densitatem humor foras non profluit; aut propter frigiditatem non incenditur, ut eo loco

431. Il est avantageux aux femmes dont les règles manquent, de perdre du sang par le nez.

432. Une fumigation aromatique fait couler les règles, et elle pourrait être utile dans d'autres cas, si elle ne causait pas de la pesanteur de tête.

433. Si les règles surviennent à une femme qui vomit du sang, elle est délivrée de ce vomissement.

434. Les femmes ne sont point sujettes à la goutte, à moins qu'elles ne cessent d'avoir leurs règles.

435. Chez les femmes qui ne conçoivent point par suite de trop d'embonpoint, cela vient de ce que l'épiploon comprime l'orifice de la matrice, et elles ne concevront que lorsqu'elles auront maigri.

436. Celles qui ont l'utérus froid et serré ne conçoivent point, ni celles qui ont cet organe très humide, car en elles la semence s'éteint; ni celles qui ont la matrice sèche et brûlante, car la semence s'y corrompt faute de nourriture. Mais les femmes qui ont un juste mélange de ces deux tempéraments, deviennent fécondes.

437. Il en est de même des hommes; car si le corps est rare, lâche et ouvert, l'esprit se dissipe au dehors, de sorte qu'il ne se fait point d'éjaculation de la semence. Que si l'humeur séminale est épaisse, elle n'est point lan-

coacervari possit, aut propter caliditatem hoc idem ipsum
usu venit. — Sect. V, aph. 63.

438. Si mulier non concipiat et scire placet an sit
conceptura, vestibus ondique obvolutam subtus suffito, et
si odor corpus pervadere videatur ad nares et os usquè,
non sua culpa sterilem esse scito. — Sect. V, aph. 59.

439. Si mulieri purgationes non prodeant, neque hor-
rore, neque febre superveniente, cibi fastidia accidunt,
prægnantem esse putato. — Sect. V, aph. 61.

440. Si velis nosse an mulier conceperit, dormituræ
aquam mulsam potui ei dato : et si ventris tormenta patia-
tur, concepit; sin minùs, non concepit. — Sect. V,
aph. 41.

441. Quæ uterum ferunt, iis os uteri connivet. —
Sect. V, aph. 51.

442. Mulier grava, si benè colorata est, marem
gerit; si decolor, fœminam. — Sect. V, aph. 42.

443. Fœtus mares dextra uteri parte, fœminæ sinistra
magis gestantur. — Sect. V, aph. 48.

444. Mulier non fit ambidextra.—Sect. VII, aph. 43.

cée au dehors ; et si elle est froide, elle ne s'échauffe pas assez pour pouvoir être amassée en ce lieu là (dans ses réservoirs), et la même chose arrive quand elle est chaude.

438. Si une femme ne conçoit pas et que l'on désire savoir si elle est apte à concevoir , faites-lui des fumigations aromatiques en dessous, après l'avoir enveloppée de toutes parts de ses vêtements, et si l'odeur paraît traverser le corps et arriver dans les narines et dans la bouche, sachez que ce n'est pas par sa faute qu'elle est stérile.

439. Si la femme n'a point ses règles, et qu'il ne lui survienne ni frissons ni fièvre, mais qu'elle ait du dégoût pour les aliments, on doit penser qu'elle est grosse.

440. Si l'on veut savoir si une femme a conçu , il faut lui donner à boire de l'eau avec du miel quand elle voudra dormir ; car si ce breuvage lui cause des tranchées, elle a conçu, sinon elle n'a pas conçu.

441. Quand la femme est en état de grossesse, l'orifice de la matrice est resserré.

442. Si la femme est grosse d'un garçon elle a bonne couleur , mais elle l'a mauvaise si elle est grosse d'une fille.

443. Les enfants mâles sont plutôt situés dans le côté droit et les femelles dans le côté gauche de la matrice.

444. La femme ne devient jamais ambidextre.

445. Si prægnanti purgationes menstruæ cursum suum teneant, benè valere fœtum est impossibile. — Sect. V, aph. 60.

446. Mulieri gravidæ si lac è mammis copiosè fluat, fœtum imbecillem significat; si verò firmæ, solidæque fuerint, valentiorem fœtum significant. — Sect. V, aph. 52.

447. Si australis hyems et pluviosa et clemens fuerit, ver autem siccum et aquilonium, mulieres quibus partus inver incidet, quavis occasione abortiunt; quæ verò pepererint, infirmos et morbosos infantes edunt, ita ut vel statim intereant, vel tenues et valetudinarii vivant. — Sect. III, aph. 42.

448. Quæ verò mediocriter corpulentæ abortum faciunt secundo mense aut tertio sine causa manifesta, iis acetabula uteri mucoris sunt plena, nec præ pondere fœtum retinere possunt, sed abrumpuntur. — Sect. V, aph. 45.

449. Quæcumque præter naturam tenues uterum gerunt, abortiunt priusquam crassescant. — Sect. V, aph. 44.

450. Mulier in utero ferens sectâ venâ abortit, eoque magis si sit fœtus grandior. — Sect. V, aph. 44.

451. Prægnantes purgabis (si materia turget) quadrimestres et usquè ad septimum mensem, sed has parcias:

445. Si la femme grosse a ses règles , il est impossible que son enfant soit en bon état.

446. S'il sort beaucoup de lait des mamelles d'une femme grosse , c'est une marque que l'enfant est faible, mais si ses mamelles sont fermes et dures , c'est signe que l'enfant est en meilleur état.

447. Si l'hiver est chaud , doux et pluvieux , et le printemps sec et boréal, les femmes qui doivent accoucher au printemps avorteront à la moindre occasion , et celles qui porteront leurs enfants à terme les feront faibles et si valétudinaires qu'ils mourront aussitôt, ou que s'ils vivent ils seront toujours maigres et infirmes.

448. Si les femmes médiocrement grasses avortent le second ou le troisième mois, sans aucune cause apparente, c'est parce que les ovaires de la matrice sont tellement remplis d'humidités gluantes , que ne pouvant soutenir le fœtus à cause de sa pesanteur, ils se rompent.

449. Toutes les femmes qui étant fort amaigries deviennent grosses , avortent avant d'avoir repris leur embonpoint.

450. La saignée fait avorter la femme grosse , et d'autant plus sûrement que le fœtus est plus grand.

451. On purgera les femmes grosses (s'il y a turgescence d'humeurs) depuis le quatrième mois jusqu'au sep-

minore vero aut grandiore fœtu cautè abstinebis. —
Sect. IV, aph. 1, et sect. V, aph. 29.

452. Mulieri uterum gerenti , si alvus multum fluat,
periculum est ne abortiat. — Sect. V, aph. 34.

453. Si prægnanti tenesmus supervenerit , abortus
est causa. — Sect. VII, aph. 27.

454. Mulierem gravidam morbo quopiam acute corripi,
lethale. — Sect. V, aph. 30.

455. Quæ gestantes uterum febribus corripiuntur, et
vehementer sine evidente causa extenuantur, eæ difficulter
et cum periculo pariunt, aut abortientes periclitantur.
— Sect. V, aph. 55.

456. Si mulieri prægnanti fiat in utero erysipelas,
lethale. — Sect. V, aph. 43.

457. Quæ fœtus perdituræ sunt, iis mammæ exte-
nuantur , contrà verò duræ si fiunt , dolor aut mammae,
aut coxas, aut oculos, aut genua fatigabit, et non abortient.
— Sect. V, aph. 53.

458. Si mulieri uterum ferenti mammæ subito exte-
nuantur, abortit. — Sect. V, aph. 37.

459. Mulieri geminos ferenti si altera mamma exte-
nuetur , alterum edit ; si quidem dextra mamma gracilis

tième, moins librement pourtant celles qui seront en leur septième, mais il ne faut pas purger celles qui sont dans les premiers ou dans les derniers mois de la grossesse.

452. Si un grand flux de ventre arrive chez la femme grosse, il est à craindre qu'elle n'avorte.

453. Si le tenesme survient à une femme grosse, il peut la faire avorter.

454. Toute affection aiguë qui attaque une femme grosse est ordinairement funeste.

455. Les femmes grosses qui sont prises de fièvre et qui maigrissent rapidement sans cause évidente accouchent difficilement et non sans péril, ou si elles avortent, leur vie est menacée.

456. S'il survient un érysipèle (inflammation superficielle) à la matrice d'une femme grosse, le cas est mortel.

457. Quand les femmes doivent avorter, leurs mamelles s'amollissent et perdent de leur volume; mais si ces organes deviennent plus durs, au contraire, il y aura des douleurs aux mamelles, ou aux cuisses, aux yeux ou aux genoux, et les femmes n'avorteront point.

458. Si les mamelles d'une femme grosse viennent à s'amaigrir tout d'un coup, elle avorte.

459. Si l'une des mamelles de la femme grosse de deux jumeaux devient molle et perd son volume, elle

fiat, marem: si verò sinistra, fœminam. — Sect. V, aph. 38.

460. Mulieri hystericæ aut difficulter parienti steruuntamentum superveniens bonum. — Sect. V, aph. 35.

461. Ad secundinas deturbandas sternutatorio immisso nares et os comprimito. — Sect. V, aph. 49.

462. Quibus mulieribus sanguis in mammae colligitur, furorem significat. — Sect. V, aph. 40.

463. Quibus os uteri durum est, iis os uteri arctetur necesse est. — Sect. V, aph. 54.

464. Ad recti intestini et uteri inflammationem purulentosque renes succedit urinæ stillicidium; jecori verò inflammatione laboranti supervenit singultus. — Sect. V, aph. 58.

465. Si uterus in coxam incumbens suppuratus fuerit, necesse est curationem ex linamentis per medicamenta ipsi adhibere. — Sect. V, aph. 47.

avorte de l'un des deux enfants. Si c'est la mamelle droite, elle avorte du mâle ; si c'est la gauche, de la femelle.

460. Dans l'affection hystérique et l'accouchement difficile, l'éternuement qui survient est avantageux.

461. Pour opérer la sortie de l'arrière-faix , après avoir fait prendre à la femme un sternutatoire, fermez-lui les narines et la bouche.

462. Chez les femmes , les congestions de sang aux mamelles annoncent la manie.

463. Quand le col de la matrice est induré, son orifice est nécessairement fermé.

464. La strangurie succède à l'inflammation du rectum et de la matrice , et à la suppuration des reins , mais le hoquet succède à l'inflammation du foie.

465. Si l'utérus étant incliné vers l'aine vient à purger, il faut le traiter par des mèches enduites de médicaments.

TABLE.

Préface	5
Serment	8
I. Maximes d'hygiène et de pathologie générale.	12
II. Pronostics	34
III. Diététique	110
IV. Thérapeutique	122
V. Gynécologie	138

RÉPERTOIRE

du

PROGRÈS MÉDICAL,

RÉSUMÉ ANALYTIQUE COMPLET

DES BONS MÉMOIRES DE MÉDECINE, DE CHIRURGIE
ET DE PHARMACIE PRATIQUES.

30 à 40 pages par mois ; caractères neufs ; sur beau papier ;

Paris, 5 f. Dép., 6 f. Étr., 7 f.

*Payables en un mandat sur la Poste ou sur une
maison de Paris ,*

OU DIRECTEMENT AUX BUREAUX ,

Rue Bellechasse, 36, ou rue de l'École-de-Médecine, 3.

L'accueil favorable fait au *Progrès médical* permet à ses fondateurs de s'engager irrévocablement à faire aux abonnés les avantages suivants :

Toute personne qui souscrit au *Répertoire du Progrès médical*, reçoit *franco* et gratuitement cette édition de luxe des *Aphorismes d'Hippocrate*.

NOTA. A partir de l'année prochaine, l'excellent *Annuaire thérapeutique* que publie chaque année M. Boucharat fera partie intégrante du *Répertoire*, sans augmentation de prix.

En demandant les années parues du *Répertoire*, on recevra *franco* en même temps les années parues de l'*Annuaire*. On sait que ce petit ouvrage est un recueil raisonné de toutes les formules et substances nouvelles que la thérapeutique a mises au jour dans le courant de l'année.

*Recherches microscopiques sur les organes venimeux
de la vipère, du scorpion, de la guêpe, du frelon et
du cousin*; par H. QUÉNOT. Brochure in-8. . 2 fr.

*Entretiens sur les animaux et les végétaux nuisibles
à l'homme*, faisant partie de la bibliothèque des habi-
tants de la campagne; volume in-18 avec un grand
nombre de figures; par H. QUÉNOT. Prix. . 1 fr.

*Entretiens sur les procédés des arts physico-chi-
miques*; par le même. Un vol. in-18. Prix. . 75 c.

SOUS PRESSE :

Le Médecin et le Malade, réflexions sur la pratique de
l'art. Vol. in-18.

